

## République Centrafricaine (RCA) Enquête sur les intentions de retour Novembre 2019



*Les activités de la DTM en RCA sont soutenues par :*



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires: L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)  
Avenue de l'indépendance, en face de l'Hôtel Ledger Plaza,  
Bangui  
République Centrafricaine  
Adresse électronique : [DTMRCA@iom.int](mailto:DTMRCA@iom.int)  
Site internet : <https://displacement.iom.int/Central-african-republic>

© OIM 2019 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)  
Le bureau principal de la mission se trouve à Bangui, avec des sous-bureaux additionnels à Bangassou, Bambari, Ndélé, Paoua, Bouar et Kaga Bandoro.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations, [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".



## TABLE DES MATIÈRES

Résumé exécutif.....	4
Introduction.....	5
Objectif.....	5
Méthodologie.....	6
Limites.....	8
I. Aperçu d'ensemble des déplacements en RCA.....	9
II. Personnes déplacées internes et leurs intentions de retour.....	11
Personnes déplacées sur les sites .....	11
Personnes déplacées en famille d'accueil .....	20
Comparaison des conditions de vie entre les personnes déplacées et la communauté hôte.....	29
Intentions futures des personnes déplacées .....	32
III. Conditions de vie dans les localités d'origine et comparaison avec les communautés hôtes.....	36
Profil, période, motifs et conditions des personnes retournées en RCA.....	36
Comparaison des conditions de vie entre personnes retournées et communauté hôte .....	40
Conclusion .....	42



## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport présente les résultats d'une enquête sur les intentions de retour conduite entre avril et août 2019. Il offre des informations sur les profils de populations déplacées, les caractéristiques de déplacement et les intentions de retour. L'objectif est d'examiner et de fournir des données fiables sur les conditions de vie dans les localités de retour, et le caractère durable des mouvements de retour, ce afin d'assurer un retour des populations déplacées dans toute dignité et sécurité, et mieux orienter la prise de décision relative à la mise en œuvre des solutions durables pour les populations déplacées en RCA.



44 pour cent des PDI sur les sites et 26 pour cent des PDI en famille d'accueil ont l'intention de retourner dans leurs localités d'origine dans les prochains mois.



La situation sécuritaire joue un rôle majeure dans la décision de déplacement prolongé ou du retour vers les localités d'origine. La sécurité reste déterminante à plus de 70 pour cent des motifs d'intentions futures.



95 pour cent des ménages issus de la population hôte, est favorable à accueillir et accompagner les leurs qui sont encore en situation de déplacement.



L'accueil de la part des communautés a été favorable à la réintégration des ménages retournés dans leurs zones d'origine, et 95 pour cent de la population retournée se sent bien acceptée dans les zones où elle est retournée.



La majorité des ménages de la population hôte et des ménages retournés sont propriétaires de la maison dans laquelle ils habitent (91% pour la population hôte et 70% pour les ménages retournés).



La nutrition, suivi des questions d'abris et d'emploi, sont les besoins les plus fréquents pour toutes les populations enquêtées dans le cadre de cette évaluation.



Au moment de l'enquête, 58 pour cent des PDI vivant sur les sites, et 54 pour cent des PDI en famille d'accueil ont déclaré avoir effectué un seul cycle de déplacement depuis leur zone d'origine.



La majorité (63 pour cent) de la population retournée indique avoir fait le mouvement de retour vers leur localité d'origine il y a moins de 12 derniers mois.



## INTRODUCTION

La République Centrafricaine (RCA) a connu un conflit d'une grande violence ayant débuté en 2013. Le conflit a causé la perte de milliers de vies humaines et engendré des déplacements massifs de sa population. Six ans après le début de la crise, l'insécurité demeure en RCA. Les nombreux groupes armés présents sur le territoire conservent leur emprise sur la plupart du pays et des actes de violence délocalisés continuent de cibler les populations civiles. Le nombre de personnes qui ont des besoins urgents d'aide humanitaire est en augmentation. Depuis la détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire en 2018, il a été estimé qu'environ la moitié de la population a besoin d'assistance humanitaire.<sup>1</sup>

Le conflit a causé le déplacement interne et transfrontalier d'un nombre croissant de personnes, particulièrement entre 2017 et 2018. En septembre 2019, il y a environ 537,000 PDI identifiées par la DTM en RCA. En parallèle, le nombre de retournés (anciennes PDI) est de 600,000 individus et le nombre retournés d'autres pays est de 263,000 individus.<sup>2</sup>

Le 6 Février 2019, les parties belligérantes ont signé l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) à Khartoum, marquant le point de départ d'un processus intégré de paix dans le pays. Après la signature de l'APPR, on constate une forte mobilisation des différentes parties prenantes en collaboration avec la communauté internationale et nationale pour l'opérationnalisation des termes de l'accord.

Tenant compte de la tendance aux mouvements de retour dans le pays, ce rapport fournit des informations relatives aux intentions de retour des personnes déplacées interne. En recueillant des informations sur les intentions de mouvement, souvent influencées par la recherche de moyens de subsistance et le manque de disponibilité de services de base sur les lieux de déplacement, et sur les raisons justifiant les intentions de retour ou de déplacement continu, le rapport permet de mieux comprendre le processus de décision des ménages déplacés quant à un potentiel retour, ainsi que les conditions nécessaires à un retour durable.

## OBJECTIF

Dans le cadre des activités de la DTM (Displacement Tracking Matrix ou Matrice de suivi des déplacements) en RCA (le principal outil d'analyse des tendances de déplacement de population en RCA), ce rapport a pour objectif de présenter des informations complètes sur les profils des populations déplacées, les caractéristiques de déplacement, les intentions de retour des populations déplacées, les conditions de vie dans les localités de retour, et d'examiner le caractère durable des mouvements de retour.

L'essence de ce rapport est la présentation des données fiables afin d'assurer un retour des populations déplacées dans toute dignité et sécurité, et mieux orienter la prise de décision relative à la mise en œuvre des solutions durables pour les populations déplacées en RCA.

<sup>1</sup> OCHA(2019), Global Humanitarian Overview 2019, disponible sur <https://www.unocha.org/global-humanitarian-overview-2019>

<sup>2</sup> OIM, (septembre 2019), DTM *Matrice de Suivi des Déplacements*, Round 8



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur les intentions de retour a été conduite entre avril et août 2019, avec pour objectif majeur la compréhension des profils de populations déplacées, les caractéristiques du déplacement, et les intentions futures des différents ménages déplacés. Alors que l'approche classique consiste à procéder à une première collecte d'informations substantielles dans les lieux de déplacement, puis à une seconde phase de collecte de données dans les localités potentielles de retour, la méthodologie suivie dans le cadre de cette étude s'est basée sur les acquis des différents cycles de suivi de mobilités effectué par la DTM en RCA.

Ainsi, disposant d'informations préliminaires sur les localités de provenance et les localités d'accueil, l'approche utilisée consiste à collecter les données auprès de différents groupes cibles vivant dans ces deux zones (de déplacement et de retour). De ce fait, l'étude vise d'une part les PDI vivant sur les sites de déplacement formels et informels, ainsi que ceux vivant au sein des familles d'accueil. En plus des PDI, les ménages de la communauté hôte (où se trouve le site et où vivent les familles d'accueil) et les ménages retournés dans leurs zones de retour ont aussi été intégrés dans les couches cibles.

Selon le round 6 de la DTM, en moyenne 79 pour cent des déplacements internes ont lieu au sein de la même préfecture. Sur cette base, il a été convenu que la préfecture soit le niveau d'analyse requis, et un double niveau d'échantillonnage a été défini au sein de chacune des préfectures. Le premier niveau qui sur un intervalle de confiance de 95 pour cent, définissait la taille de l'échantillonnage (nombre de ménages) à enquêter par catégorie de population. Le deuxième niveau d'échantillonnage s'est faite pour chaque catégorie de population (et par préfecture), et a consisté sur la base des poids respectifs (nombre de ménages de la catégorie dans la préfecture), à procéder à un échantillonnage proportionnel. Ainsi, le nombre de ménages à enquêter par localité a été proportionnel à la taille de la catégorie dans la population réelle.

Enfin, les différents groupes ont été enquêtés au niveau ménage, après le deuxième niveau d'échantillonnage. Pour la mise en œuvre, le choix des ménages à enquêter a été laissé aux soins des superviseurs de terrain, sous la coordination d'agents gestionnaires de sites (là où ils sont présents), qui ont veillé à une représentativité géographique équitable au sein des sites, en vue de réduire les biais possibles liés aux critères de choix d'occupation des sites.

Les données ont été collectées électroniquement au moyen de tablettes, puis transmises sur un serveur sécurisé permettant de faciliter le nettoyage et le traitement uniforme de données brutes. L'implication des chefs de communautés hôtes a servi de base comme critère de fiabilité des données. Les collectes de données ont été faites sur une base de participation volontaire, aussi bien sur les sites que dans les communautés d'accueil/de retour.



En vue d'avoir une compréhension commune des concepts utilisés, les termes et concepts suivants sont compris selon les définitions qui suivent :

**DTM** : La Matrice de suivi des déplacements, tiré de l'anglais *Displacement Tracking Matrix* (DTM), est un outil de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui permet de faire le suivi des déplacements et mobilités de populations. Elle relève des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension du nombre, des tendances, des caractéristiques, des conditions et de des besoins des populations déplacées, et ainsi de mieux orienter et cibler les programmes et politiques d'assistance, d'aide et de protection des populations mobiles.

**Personne déplacée interne (PDI)**: « Personnes ou [...] groupes de personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat »<sup>1</sup>

**Retourné de RCA**: Les personnes retournées de RCA (anciennes PDI) sont des personnes qui ont quitté leur lieu habituel de résidence, se sont installées dans une autre localité en RCA et sont retournées dans leur sous-préfecture d'origine / lieu de résidence habituel.

**Retourné de l'étranger**: Les personnes retournées d'un autre pays sont des personnes qui ont quitté leur lieu de résidence habituel en RCA, qui ont été déplacées dans un autre pays et qui sont retournées en RCA.

**Site officiel** : Site de déplacement mis en place par le gouvernement centrafricain.

**Lieu de regroupement** : Aussi appelé site spontané. Camp de fortune, situé sur un terrain public, privé ou communal, dans lequel les personnes déplacées s'installent de manière spontanée.

**Communauté hôte** : Communauté locale accueillant des populations déplacées.

<sup>1</sup>Glossaire de la migration (OIM, 2007)



## LIMITES

Ce rapport vise à contribuer et orienter la réponse humanitaire en rendant disponible des informations relatives aux conditions de vie des populations mobiles et leurs intentions de retour. La mise en œuvre de cette enquête à des intervalles réguliers en fait un outil fiable permettant de fournir des informations à jour facilitant l'identification des intentions de la population déplacée et l'évaluation de leurs besoins. Cependant, en plus des limites méthodologiques, la complexité de la crise en RCA impose certaines contraintes et difficultés qui affectent la mise en œuvre de la DTM. Ces contraintes sont principalement de nature sécuritaire, financière, logistique et humaine.

Etant donné le choix de la méthodologie susmentionnée, plusieurs limites restent à considérer dans l'interprétation des résultats mentionnés dans ce rapport:

Premièrement, les biais induits par la base d'échantillonnage, car les données utilisées comme population réelle sont tirées des estimations obtenues de la part des informateurs clés au niveau de toutes les localités suivies par la DTM.

Deuxièmement, entre la période de rédaction de la note méthodologique et la période de collecte entravée par la persistance de l'insécurité, un délai assez grand s'est écoulé du début à la fin de la phase de collecte de données (presque 3 mois pour compléter l'exercice).

Enfin, du fait que la population a été constamment en mouvement étant donné le contexte évolutif au sein de chacune des préfectures, certains groupes cibles ont été trouvés absents (déplacés vers de nouvelles localités ou retournés). Dans ce cas, un recalibrage de l'échantillonnage a été fait pour l'adapter aux réalités changeantes du terrain.

Les données sont collectées auprès des ménages sur une base volontaire avec l'objectif clairement expliqué aux différents participants. La DTM croit en la date de publication de ce rapport, qu'elles sont toujours d'actualité, et que les recommandations dégagées devraient faire l'objet d'une attention particulière pour l'orientation des discussions relatives aux solutions durables dans le contexte centrafricain.



## I. APERÇU D'ENSEMBLE DES DÉPLACEMENTS EN RCA

Pour le Round 8 de la DTM (septembre 2019), un total de 537 285 PDI à été enregistré au sein de 1 426 localités évaluées. Les personnes déplacées internes représentent 38 pour cent de la population mobile identifiée en République Centrafricaine. 174 360 personnes déplacées internes ou 32 pour cent des PDI vivent sur des sites de déplacées ou lieux de regroupement. 362 925 personnes déplacées internes ou 68 pour cent des PDI vivent dans des familles d'accueil. La taille moyenne des ménages déplacés est de sept personnes et 95 pour cent des ménages déplacés ont des enfants.

Les personnes retournées dans leur localité d'origine (anciennes PDI) représentent 43 pour cent de la population totale identifiée, soit 600 479 individus. Les personnes retournées de l'étranger dans leur localité d'origine représentent 19 pour cent ou 263 497 individus de la population mobile identifié en République Centrafricaine.



### Personnes Déplacées Internes

**537 285 individus**

**108 157 ménages**

38% de la population mobile



### Retournés (anciennes PDI)

**600 479 individus**

**118 339 ménages**

43% de la population mobile



### Retournés de l'étranger

**263 497 individus**

**53 018 ménages**

19% de la population mobile

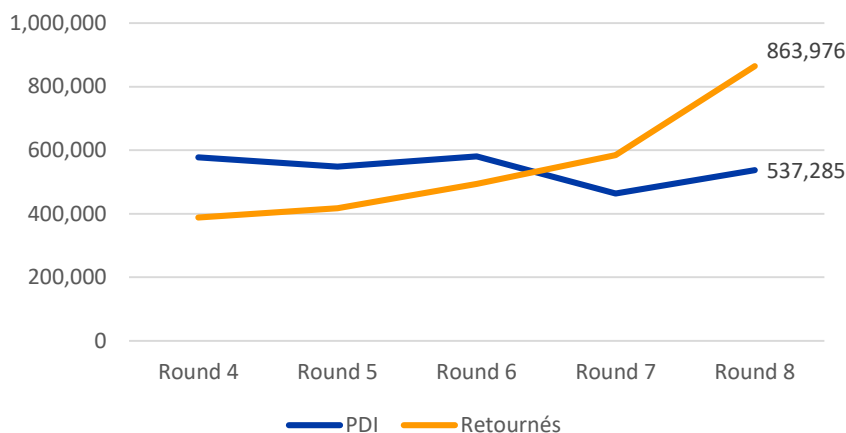
Alors que la tendance est aux mouvements de retour dans l'ouest et le sud du pays (Ouham-Pendé, Basse-Kotto et Mbomou), dans d'autres zones de la République Centrafricaine, la situation demeure plutôt fragile et instable. Dans le nord et à l'est du pays, de nombreux incidents de protection sont enregistrés au quotidien. La DTM estime qu'environ 90 000 individus ou 17 pour cent de la population qui est actuellement en situation de déplacement interne en RCA, auraient été déplacé dès janvier 2019. Ceci indique que la situation sécuritaire en RCA continue d'être très volatile.

La DTM estime que 473 940 individus ou 88 pour cent de la population déplacée interne dans le pays est actuellement déplacée dans sa préfecture d'origine. 64 345 individus ou 12 pour cent de la population déplacée interne est actuellement déplacé en dehors de sa préfecture d'origine. Cet indicateur démontre le caractère local des déplacements en RCA.

En outre, 41 207 personnes ou huit pour cent de la population déplacée interne en RCA vit en situation de déplacement depuis cinq ans ou plus. Bangui accueille le nombre le plus élevé de personnes en situation de déplacement prolongé, en comparaison aux autres préfectures d'évaluation couvertes par la DTM.

Le cumul des personnes retournées d'un autre pays et les personnes retournées de la RCA représente un total de 863 976 individus (62 pour cent de la population mobile en RCA), contre 537 285 individus (38 pour cent de la population mobile en RCA) qui sont en situation de déplacement interne.

Graphique 1: Evolution des PDI et Retournés par round DTM



Note: Le nombre de personnes retournées présenté dans ce graphique est la somme des retournés de RCA et les retournés d'autres pays.

Depuis le Round 7 de la DTM, le nombre d'individus retournés dépasse le nombre de personnes déplacées internes dans le pays. Avec seulement quelques retours entre 2013 et 2016, le nombre d'individus retournés à leurs localités d'origine a considérablement augmenté en 2017. Le nombre de retours a continué de croître en 2018 et 2019. En 2018, 44 pour cent des mouvements de retour ont eu lieu et 262 784 individus ou 30 pour cent de la population qui est actuellement retournée, a effectué le mouvement de retour depuis le début de l'année 2019.

Avec le gouvernement soutenant le retour des personnes déplacées à partir de 2017, tous les sites et lieux de regroupement spontanés ont commencé à être démantelé. Cette tendance est désormais identique dans plusieurs régions du pays.

Tableau 1: Catégories de populations par préfecture

Préfecture	PDI	Retournés de RCA	Retournés d'autres pays	Total
Bamingui-Bangoran	9 121	5 834	1 729	16 684
Bangui	41 660	22 420	22 065	86 145
Basse-Kotto	195 055	132 108	125 440	452 603
Haute-Kotto	78 131	13 390	182	91 703
Haut-Mbomou	31 841	21 233	7 672	60 746
Mbomou	79 476	104 709	43 109	227 294
Nana-Gribizi	29 893	109 240	1 904	141 037
Ouaka	59 555	13 902	2 115	75 572
Ouham Pendé	12 553	177 637	59 281	249 471
<b>Total</b>	<b>537 285</b>	<b>600 473</b>	<b>263 497</b>	<b>1 401 255</b>

## II. PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES ET LEURS INTENTIONS DE RETOUR

### PERSONNES DÉPLACÉES SUR LES SITES



1 939 ménages déplacés sur les sites évalués pour 10 094 individus déplacés internes dans cinq préfectures (Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana Gribizi et Ouaka)



La taille moyenne des ménages déplacés sur les sites est de cinq personnes.



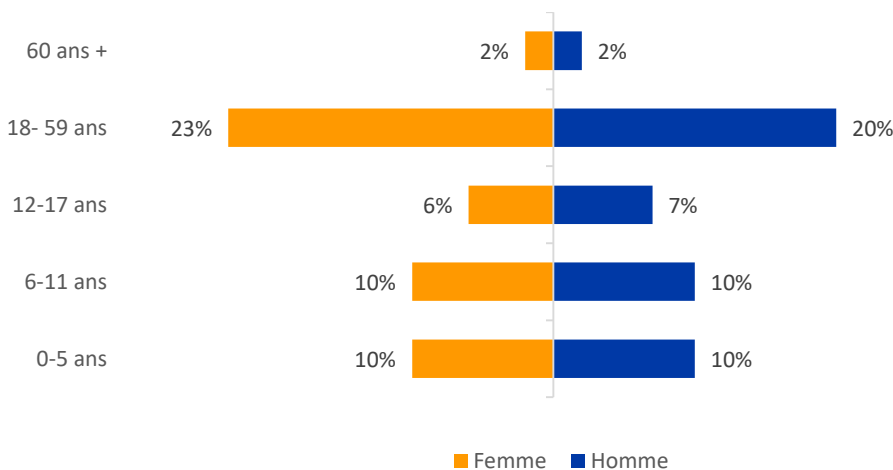
72% des ménages déplacés sur les sites vivent dans des sites officiels  
28% des ménages déplacés sur les sites vivent dans des lieux de regroupement

### Profil démographique des PDI sur les sites

La distribution de la population par âge et par sexe démontre que la proportion de femmes sur les sites en République Centrafricaine est plus ou mois égale à la proportion des hommes (51% femmes et 49% hommes). En outre, une présence considérable d'enfants sur les sites de déplacés a été constaté. Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans, représentent 53 pour cent de la population déplacée sur les sites en RCA. A noter également que quatre pour cent de la population déplacée sur les sites a 60 ans ou plus. Quarante-trois pour cent de la population est âgé de 18 à 59 ans.

Au moment de l'enquête, la DTM estime qu'il y avait 82 enfants non-accompagnés et 126 enfants séparés sur les sites en RCA. 273 femmes enceintes et 149 survivants d'actes de violence et/ou torture ont été identifiés.

Graphique 2: Répartition des PDI sur les sites par âge et sexe

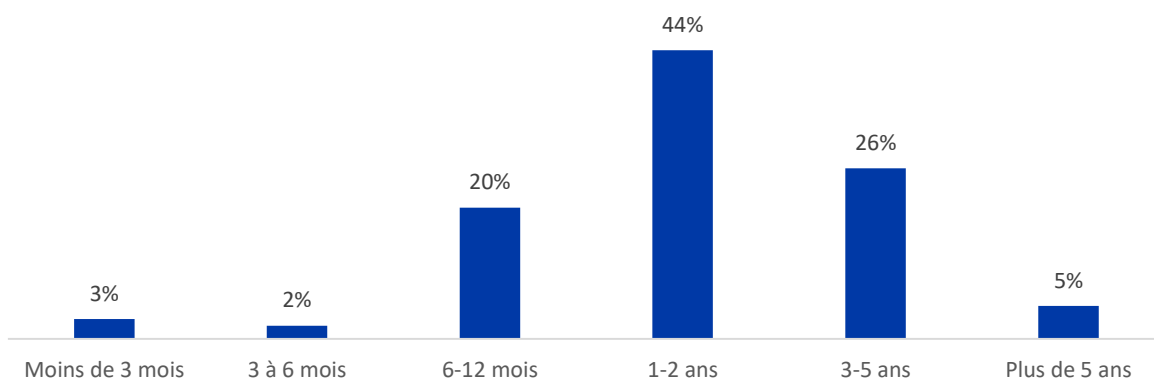


## Informations sur le déplacement des PDI vivant sur les sites

### Période de déplacement

La DTM estime que 44 pour cent des personnes déplacées sur les sites en République Centrafricaine y sont déplacées depuis un ou deux ans. Vingt-six pour cent des ménages évalués sont il y a de cela trois à cinq ans. Cinq pour cent de la population déplacée qui réside sur les sites se trouve en situation de déplacement prolongé (sont déplacés depuis cinq ans ou plus). A noter également que cinq pour cent des PDI sur les sites en RCA y sont arrivés sur les sites depuis le début de l'année 2019. Ceci démontre que, même si la tendance est aux retours, que de nouveaux déplacements ont toujours lieu et la situation sécuritaire demeure précaire.

Graphique 3: Période de déplacement pour les ménages sur les sites



### Nombre de déplacements

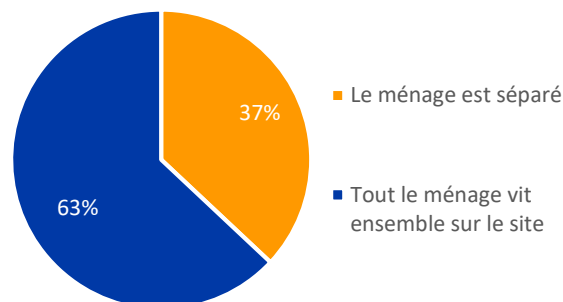
Cinquante-huit pour cent des ménages évalués sur les sites en République Centrafricaine n'ont jamais été déplacé avant, donc sont à leur premier déplacement. Dans 27 pour cent des cas, il s'agit d'un deuxième déplacement et 15 pour cent de la population déplacée sur les sites en RCA se sont déplacés trois fois ou plus.

Dans 63 pour cent des cas évalués, tout le ménage vit actuellement ensemble sur le site. Dans 37 pour cent des cas évalués, le ménage a été séparé pendant le déplacement et ce jusqu'aujourd'hui.

Tableau 2: Nombre de déplacements des ménages vivants sur les sites

Nombre de déplacements	Pourcentage
Premier déplacement	58%
Deuxième déplacement	27%
Troisième déplacement	10%
Plus de 3 déplacements	5%

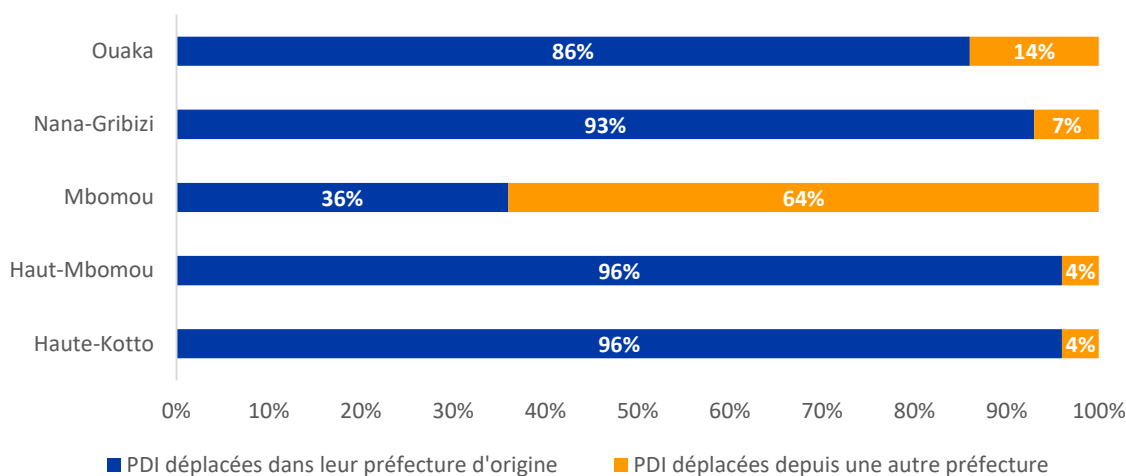
Graphique 4: Séparation des ménages déplacés sur les sites



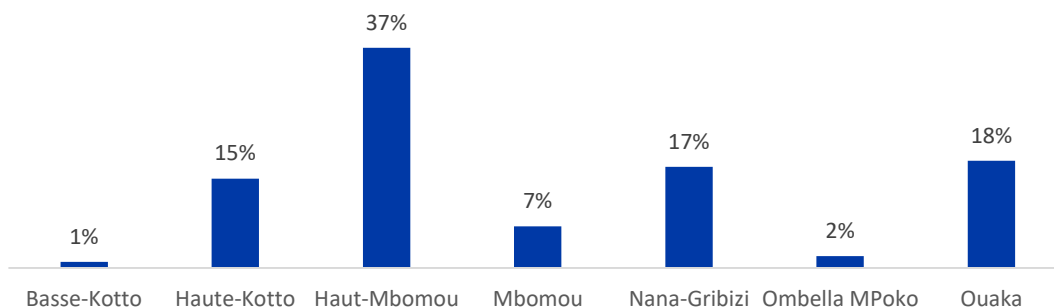
### Lieu d'origine

Les PDI sur les sites ont majoritairement effectué des déplacements très localisés. Quarante-vingt-un pour cent de la population déplacée sur les sites en RCA est actuellement déplacé dans la même préfecture d'origine. Cette proportion atteint 96 pour cent pour ce qui est des préfectures de Haute-Kotto et Haut-Mbomou. Il est à noter que pour la préfecture de Mbomou, seulement 36 pour cent de la population déplacée sur les sites est originaire du Mbomou, contre 64 pour cent originaires de la préfecture voisine du Haut-Mbomou, ce qui s'aligne avec l'augmentation d'incidents de protection suite aux confrontations armées dans le Haut-Mbomou. Cette hypothèse est soutenue par le fait que 37 pour cent de la population vivant sur les sites de déplacés en RCA est originaire de la préfecture du Haut-Mbomou. Les autres sont suivis par les préfectures de Ouaka (18%), Nana Gribizi (17%) et Haute-Kotto (15%).

Graphique 4: Echelle des déplacements sur les sites par préfecture d'évaluation



Graphique 5: Préfecture d'origine des ménages déplacés sur les sites

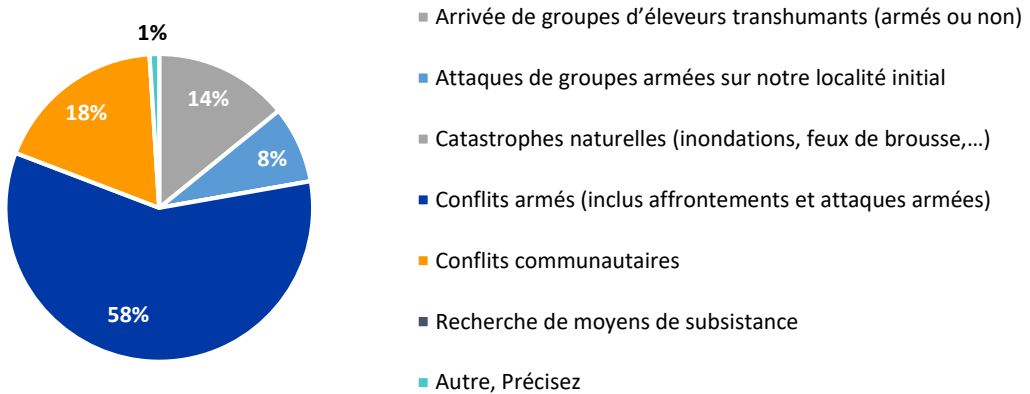


### Motifs de déplacement

Cinquante-huit pour cent de la population déplacée sur les sites en RCA a indiqué que le conflit armé a été la raison principale de leur déplacement depuis leur lieu d'origine. Par contre, 18 pour cent des ménages évalués a effectué le premier déplacement suite aux conflits communautaires.

Les déplacements induits par les passages de groupes d'éleveurs transhumants représente 14 pour cent, et les déplacements consécutifs aux attaques répétées de groupes armés sur la localité d'origine est source de huit pour cent des déplacements vers les sites. La recherche de moyens de subsistance et les catastrophes naturelles sont la conséquence du déplacement de moins d'un pour cent des PDI vivant sur les sites.

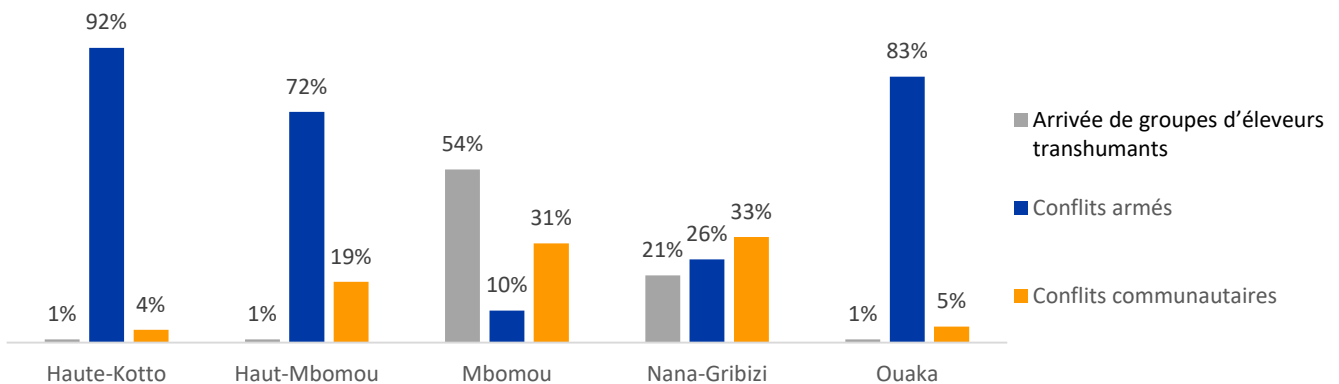
Graphique 6: Motifs de déplacement des ménages déplacés sur le sites



Le conflit armé a débuté en 2013, par contre les foyers délocalisés du conflit sur l'entendue du territoire font persister les déplacements même jusqu'en 2019, démontrant ainsi la continuité du déplacement.

Il est notable que 54 pour cent de la population vivant sur les sites de la préfecture de Mbomou aie mentionné le passage de transhumants comme raison principale du déplacement. Le Mbomou est une des principales zones de concentration de bétail où circulent aussi de nombreux transhumants à travers des couloirs de transhumance officiels et non-officiels qui s'étendent jusqu'aux pays voisins. Dans les préfectures Haute-Kotto (92%), Haut Mbomou (72%) et Ouaka (83%), la grande majorité des déplacements est causé par des conflits entre groupes armés. Les conflits communautaires ont surtout été cité dans les préfectures Haut Mbomou (19%), Mbomou (31%) et Nana-Gribizi (33%).

Graphique 7: Motifs de déplacement par préfecture





## Raisons pour lesquelles les ménages ont rejoint le site où ils se trouvent actuellement

Le premier facteur ayant orienté le choix préférentiel du site de déplacements est le facteur sécuritaire (dans 60 pour cent des cas). Dans la préfecture de Haute-Kotto, 87 pour cent des ménages ont indiqué que le site où ils se trouvent actuellement était le lieu le plus sûr pour le ménage en moment du déplacement. La deuxième raison la plus souvent mentionnée (dans 18% des cas) était le fait d'avoir rejoint des membres de leur communauté ou famille qui se trouvaient déjà sur le site. Ceci est suivi par l'accès à l'aide humanitaire (10% des ménages). Une faible proportion (moins d'un pour cent) de ménage déplacés sur les sites affirment avoir choisi de s'y installer en considérant l'impact pour leur activité économique.

*Tableau 3: Raisons pour lesquelles les ménages déplacés ont joint ce site*

Raison principale pour laquelle le ménage a joint ce site	Haute-Kotto	Haut-Mbomou	Mbomou	Nana-Gribizi	Ouaka	Grand Total
Ce site était le lieu le plus sûr pour le ménage	87%	58%	73%	52%	31%	<b>60%</b>
Meilleure qualité de vie (plus de services disponibles)	1%	4%	1%	14%	2%	<b>4%</b>
Pour accéder à l'espace d'échange pour mes activités économiques	0%	0%	1%	1%	2%	<b>1%</b>
Recherche d'opportunités économiques	1%	4%	0%	1%	1%	<b>2%</b>
Recherche de l'assistance humanitaire	5%	8%	12%	12%	14%	<b>10%</b>
Rejoindre les membres de ma communauté/ famille	2%	16%	10%	15%	45%	<b>18%</b>
Autre, précisez	4%	10%	2%	4%	6%	<b>5%</b>
Grand Total	100%	100%	100%	100%	100%	<b>100%</b>

Alors que les tendances générales susmentionnées se confirment dans la plupart des préfectures, la Ouaka se caractérise par d'autres critères pour ce qui est des destinations des PDI. Le facteur premièrement considéré pour le choix des sites d'accueil est le besoin de regroupement communautaire/familial (45%), suivi du facteur sécuritaire (31%).

Le choix de site de destination sur la base de l'accès aux opportunités économiques représente une proportion non négligeable dans le Haut-Mbomou (4%) en comparaison avec les autres préfectures évaluées.

## Conditions de vie des PDI sur les sites

### Moyens de subsistance

Soixante-huit pour cent des personnes dans les ménages évalués sur les sites en République Centrafricaine travaillent indépendamment (pour leur propre compte). Quatorze pour cent des personnes dans les ménages ont rapporté qu'en ce moment ils n'ont pas de travail et ils sont à la recherche d'un emploi. Neuf pour cent de la population déplacée sur les sites en RCA sont employés à temps partiel ou à temps plein.

Tel que démontré dans le graphique ci-dessous, comparativement à la situation avant le déplacement, le pourcentage des personnes à la recherche d'un travail a augmenté de sept pour cent et le pourcentage des personnes qui travaillent pour leur propre compte a diminué de dix pour cent. En conséquence, le déplacement a eu un impact considérable sur les moyens de subsistance des ménages affectés.

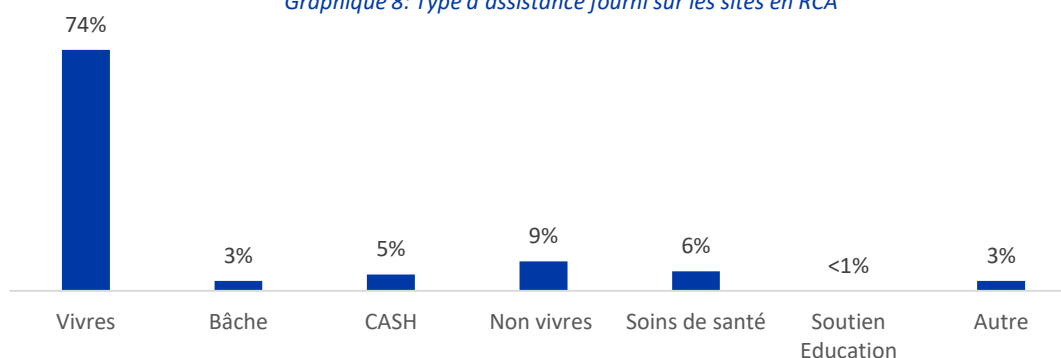
Tableau 4: Activité principale soutien du ménage

Activité principale soutien du ménage	Pourcentage avant le déplacement	Pourcentage après le déplacement
Travail indépendant (à mon propre compte)	78%	68%
Sans travail (à la recherche de travail)	7%	14%
Employé par un tiers (à temps partiel)	7%	7%
Incapable de travailler (trop jeune, handicapé, etc.)	4%	6%
Sans travail (et n'en recherchait pas un)	2%	3%
Employé par un tiers/société privée (à plein temps)	2%	2%
Employé d'Etat (fonctionnaire)	<1%	<1%

Le revenu mensuel moyen des personnes déplacées sur les sites en RCA est de 11 542 CFA. Comparativement à la situation avant le déplacement, **ce chiffre a baissé de 87 pour cent** (le revenu mensuel moyen avant le déplacement était de 86 899 CFA).

**Dix pour cent des ménages déplacés sur les sites vivaient avec une personne bénéficiaire d'Activité Génératrice de Revenus (AGR) en cours au moment de l'évaluation.** En plus, 74 pour cent des ménages ont bénéficié d'une forme d'assistance humanitaire quelconque depuis leur arrivée sur le site. Dans 68 pour cent des cas, cette assistance a été fournie pendant les derniers trois mois avant la date de l'enquête. L'assistance en vivres est la plus fournie sur les sites de déplacés en RCA (74%).

Graphique 8: Type d'assistance fourni sur les sites en RCA

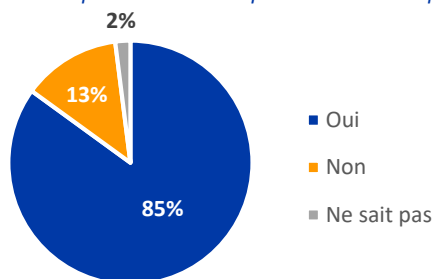




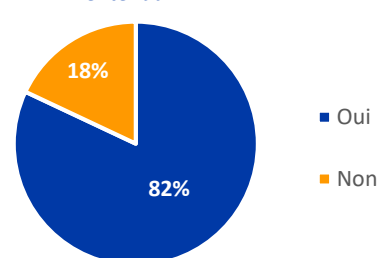
### Cohésion sociale

**Quatre-vingt-cinq pour cent des PDI vivant sur les sites évalués en RCA, se disent bien acceptés sur le site où ils résident.** Treize pour cent des ménages déplacés internes ne se sentent pas acceptés du tout, et 2 pour cent n'émet aucune appréciation sur la question de l'acceptation par les populations hôtes. Quatre-vingt-deux pour cent des ménages ont déclaré qu'ils ont le sentiment que leurs opinions sont prises en considération. Ainsi, ils participent dans des réunions des PDI sur le site (dans 71% des cas), ils partagent leurs opinions avec les représentants des personnes déplacées (dans 50% des cas), ou ils partagent leurs opinions avec des leaders religieux (dans 21% des cas).

Graphique 9: Proportions des PDI qui se sentent acceptés sur les sites



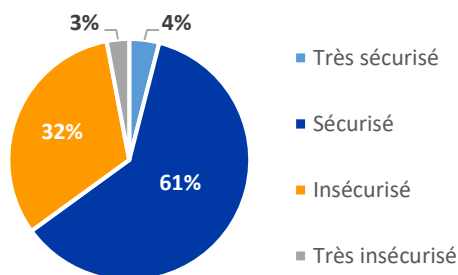
Graphique 10: Proportions des PDI qui sentent que leur opinion est entendue



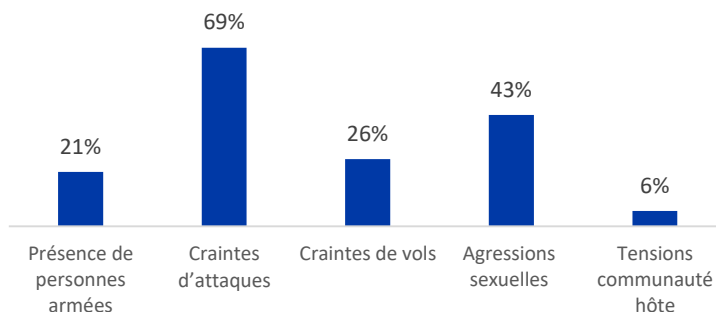
### Protection

**Soixante-cinq pour cent de la population déplacée sur les sites en RCA, perçoivent le site où ils résident comme sécurisé ou même très sécurisé.** Par contre, 35 pour cent des PDI déclarent que le site où ils résident n'est pas sécurisé du tout. La crainte d'attaque est la première raison (69% des cas) soutenant la perception d'insécurité chez les ménages déplacés vivant dans les sites, suivie des craintes d'agressions sexuelles (43% des cas).

Graphique 11: Impression de la sécurité sur le site



Graphique 12: Raisons d'insécurité sur les sites



### Accès aux services

**81 pour cent de la population déplacée sur les sites en RCA ont rapporté avoir accès aux points d'eau de la localité (hors du site).**



**79 pour cent de la population déplacée sur les sites en RCA ont rapporté avoir accès aux écoles de la localité.** Les raisons du non accès les plus souvent citées sont l'absence de fournitures scolaires pour les enfants (dans 36% des cas) et le manque de moyens financiers (dans 28% des cas).

**75 pour cent de la population déplacée sur les sites en RCA ont rapporté avoir accès aux marchés de la localité.** La raison du non accès le plus souvent mentionné est l'inexistence d'une marché dans la localité (dans 90% des cas).

**60 pour cent de la population déplacée sur les sites en RCA ont rapporté avoir accès aux espaces pour aller cultiver.** Parmi les ménages n'ayant pas accès à ces espaces, le principal obstacle est que l'accès aux champs est dangereux (dans 42% des cas), ou l'hostilité de la communauté haute qui n'apprécie pas la présence des PDI sur les champs (dans 17% des cas).

**83 pour cent de la population déplacée sur les sites en RCA ont rapporté avoir accès aux soins de santé.** La raison du non accès le plus souvent mentionné est le fait que le centre de santé le plus proche n'est pas suffisamment équipé.

**87 pour cent de la population déplacée sur les sites en RCA ont rapporté avoir accès aux autorités.** La raison du non accès la plus souvent cité est l'absence des autorités locales dans la localité (dans 83% des cas).

**74 pour cent de la population déplacé sur les sites en RCA ont rapporté qu'ils ont accès aux services sociocommunautaires (centre d'écoute psychosocial, commissions pour la gestion de litiges, etc.).** La raison du non accès la plus souvent cité est l'indisponibilité de services sociocommunautaires pour les personnes déplacées.

## Besoins

Dans 38 pour cent des ménages évalués sur les sites en RCA, la nutrition est cité comme besoin le plus urgent, suivi par la problématique d' abris (24%) et l'accès à l'emploi (20%).

*Tableau 5: Premier besoin le plus urgent pour la population déplacée sur les sites en RCA*

Besoin	Pourcentage
Nutrition	38%
Abris	24%
Emploi	20%
Vêtements/(NFI)	6%
Soutien médical	4%
Facilités d'apprentissage temporaires (petits métiers)	3%
Eau à boire	3%
Soutien pour l'éducation des enfants	2%

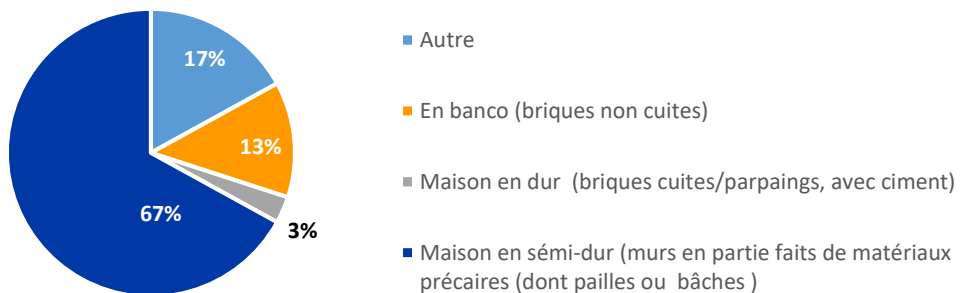
Les besoins mentionnés comme le deuxième besoin le plus urgent sont: l'abri (cité dans 25% des ménages enquêtés), suivi par l'emploi (dans 18% des ménages enquêtés), la nutrition (dans 15% des ménages enquêtés) et les vêtements (dans 14% des ménages enquêtés).

### Abris

**La majorité ou 67 pour cent de la population déplacée sur les sites évalués vivent dans des abris en partie construits en matériaux précaires (pailles ou bâches).** Treize pour cent vit dans des maisons en banco ou des briques non-cuites. Trois pour cent vit dans des maisons en dur.

Avec une taille moyenne de cinq individus par famille, les ménages déplacés vivant sur les sites occupent en moyenne deux pièces pour dormir.

*Graphique 13: Abris des populations déplacés sur le sites en RCA*



## PERSONNES DÉPLACÉES EN FAMILLE D'ACCUEIL



2 274 ménages pour 12 333 personnes déplacées vivant au sein des familles d'accueil ont été évalués dans six préfectures (Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana Gribizi et Ouaka et Ouham Pendé).



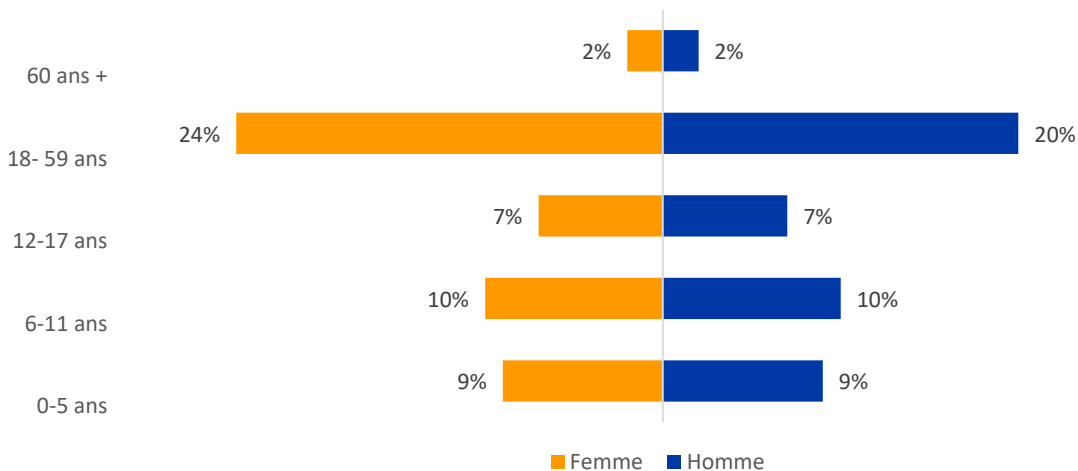
La taille moyenne des ménages déplacés en famille d'accueil est de 5,4 personnes

### Profil démographique des PDI en famille d'accueil

Comparativement à la population déplacée sur les sites de manière globale, le profil démographique des PDI en famille d'accueil est très similaire (52% de femmes et 48% hommes). En outre, on constate une forte présence d'enfants parmi les ménages déplacés en famille d'accueil. Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans représentent 52 pour cent de la population. A noter également que quatre pour cent de la population déplacée en famille d'accueil a 60 ans ou plus, et 44 pour cent de la population est âgée de 18 à 59 ans.

Au moment de l'enquête, la DTM estime que parmi les personnes déplacées internes vivants en famille d'accueil, il y a 129 enfants non-accompagnés et 122 enfants séparés de leurs parents. 298 femmes étaient enceintes et 149 survivants d'actes de violence et/ou torture ont été identifiés.

Graphique 14: Répartition des PDI sur les sites par âge et sexe

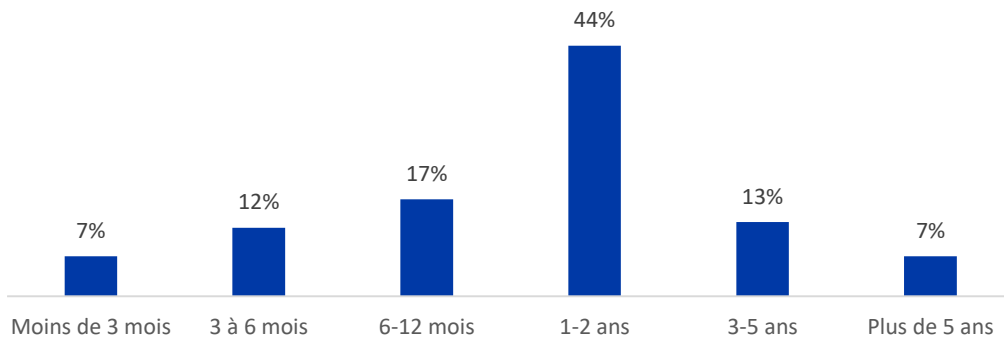


## Informations sur le déplacement des PDI vivant au sein des familles d'accueil

### Période de déplacement

La DTM estime que 44 pour cent des personnes déplacées en famille d'accueil y résident depuis un ou deux ans. Dix-sept pour cent des ménages vit dans la localité de déplacement depuis six à 12 mois, 13 pour cent y vit depuis entre trois et cinq ans. Sept pour cent de la population déplacée résidant en famille d'accueil sont en situation de déplacement prolongée (sont déplacés depuis cinq ans ou plus). A noter également que 12 pour cent des PDI en famille d'accueil sont arrivés dans la zone d'accueil durant l'année 2019. Ceci démontre que, même si la tendance est aux retours, de nouveaux cas de déplacements qu'ils soient primaires, secondaires ou autres, ont toujours lieu.

Graphique 15: Période de déplacement pour les ménages en famille d'accueil



Il est notable qu'il y a plus de personnes déplacées en famille d'accueil que des personnes déplacées sur les sites qui se sont déplacées depuis trois et six mois, et moins de trois mois (19% pour les PDI en famille d'accueil contre 5% pour les PDI sur les sites). A l'inverse, plus de personnes déplacées sur les sites que des personnes déplacées en famille d'accueil se sont déplacées il y a entre trois et cinq ans ou plus de cinq ans (31% pour les PDI sur les sites contre 20% pour les PDI en famille d'accueil). Ceci montre que globalement, les personnes déplacées sur les sites en RCA sont déplacées depuis plus longtemps que les personnes déplacées en famille d'accueil.

### Nombre de déplacements

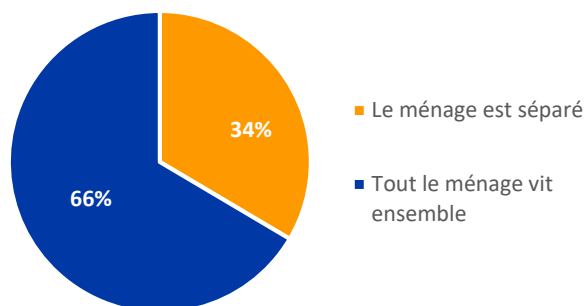
Cinquante-quatre pour cent des ménages évalués en famille d'accueil n'ont jamais été déplacés avant, donc sont à leur premier déplacement. D'autre part, 28 pour cent des ménages résidant en famille d'accueil sont à leur deuxième déplacement, et 15 pour cent sont déplacés trois fois ou plus.

Dans 66 pour cent des cas évalués, tout le ménage vit actuellement ensemble au sein de la famille d'accueil. Dans 34 pour cent des cas évalués, le ménage a été séparé pendant le déplacement et ce jusqu'aujourd'hui.

Tableau 6: Nombre de déplacements des ménages vivants sur les sites

Nombre de déplacements	Pourcentage
Première déplacement	54%
Deuxième déplacement	28%
Toisième déplacement	13%
Plus de 3 déplacements	4%

Graphique 16: Séparation des ménages déplacés sur les sites

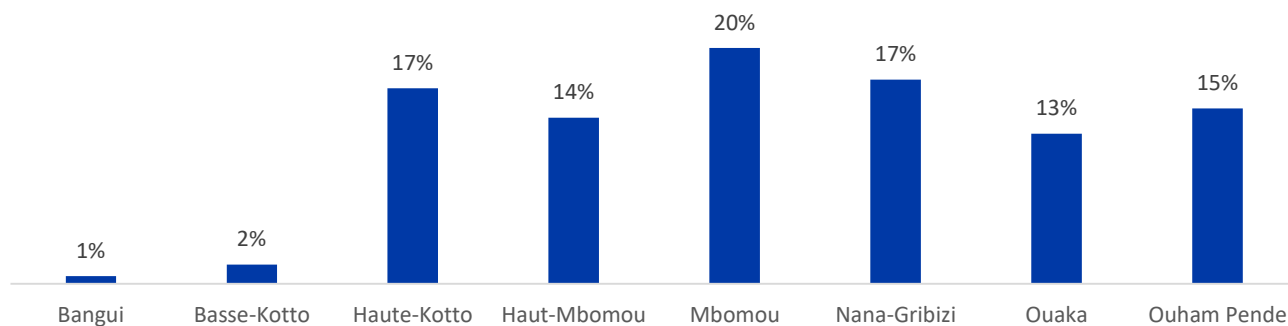


### Lieu d'origine

Les déplacements de PDI vers les famille d'accueil sont, dans la grande majorité des cas très localisés. Ainsi, 91 pour cent de la population déplacée en famille d'accueil s'est déplacée dans la même préfecture. Cette observation est beaucoup plus forte dans les préfectures de Ouaka (95% des déplacements dans la même préfecture), Mbomou (91% des déplacements dans la même préfecture) et Nana-Gribizi (94% des déplacements dans la même préfecture).

En général, 20 pour cent de la population déplacée vivant en famille d'accueil en RCA sont originaires de la préfecture Mbomou, suivi par les préfectures de Nana Gribizi (17%) et Haute-Kotto (17%). Pour le Mbomou, ceci est un résultat à l'opposé du résultat pour les PDI dans les sites. Ceci s'explique par le fait qu'il n'existe qu'un seul site officiel dans le Mbomou où tous les services sont fournis et qui accueille essentiellement les PDI musulmans. Par conséquent, la majorité des PDI chrétiens n'ont pas d'autres choix que se déplacer en famille d'accueil avec lesquels ils ont généralement des liens de parenté.

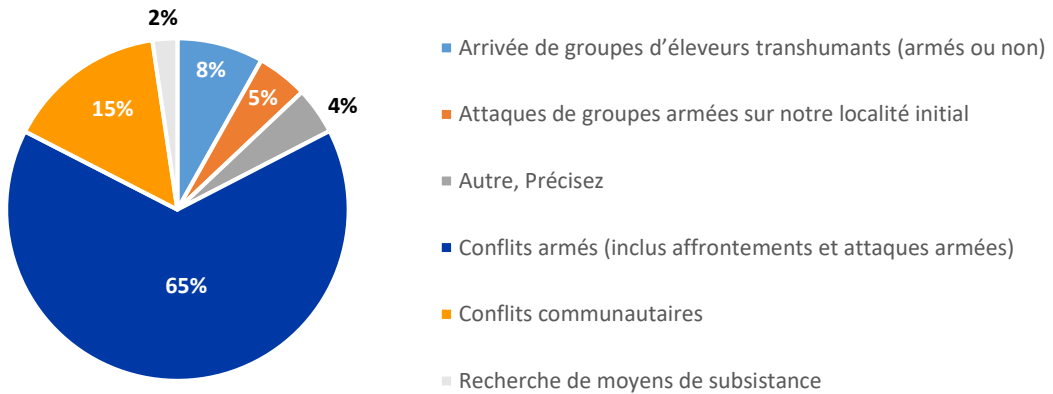
Graphique 17: Préfecture d'origine des ménages déplacés en famille d'accueil



### Motifs de déplacement

Soixante-cinq pour cent de la population déplacée au sein des famille d'accueil dit avoir initié le premier déplacement à cause des cas d'affrontements entre différents groupes armés. D'autre part, 15 pour cent ont effectué leur déplacement initiale à cause des conflits communautaires. Les déplacements induits par le passage de groupes d'éleveurs transhumants représente huit pour cent des PDI en famille d'accueil, contre cinq pour cent déplacés par les exactions de groupes armées sur leur localité d'origine. La recherche de moyens de subsistance et les catastrophes naturelles représentent la raison de déplacement initial pour respectivement deux pour cent et moins d'un pour cent des cas.

Graphique 18: Motifs de déplacement des ménages déplacés en famille d'accueil

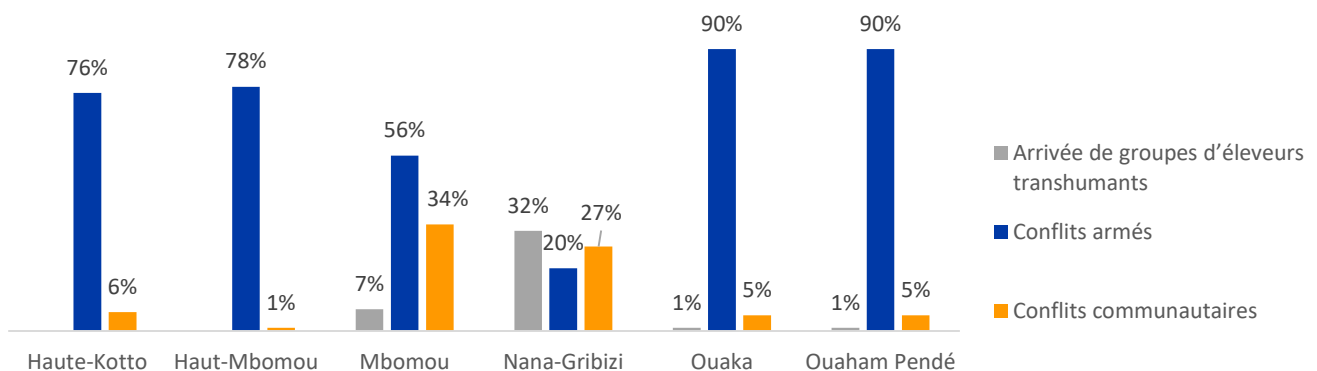


Le conflit armé ayant débuté en 2013, les foyers délocalisés du conflit sur l'entendue du territoire ont continué d'engendrer des déplacements même jusqu'en 2019. Tout comme les déplacements vers les sites, les conflits armés demeurent la première cause de déplacement vers les familles d'accueil (65 pour cent de l'ensemble des PDI en famille d'accueil).

La Nana-Gribizi se démarque des autres préfectures, par le fait que le conflit armé n'est pas la première raison de déplacement au sein des familles d'accueil, mais plutôt le passage d'éleveurs transhumants. Par contre, que ce soit en famille d'accueil ou en site, les trois principales raisons de déplacements susmentionnées sont plus ou moins équitablement réparties. La Nana-Gribizi est la seule préfecture où les motifs de déplacement ne sont pas dominés par des conflits armés.

Le Mbomou présente une singularité: les déplacements engendrés par les conflits armés vers les sites (10% des PDI sur site du Mbomou) sont plus importants que ceux engendrés par la même raison, vers les familles d'accueil (56% des PDI en famille d'accueil). En plus de cela, les déplacements engendrés par la transhumance sont plus accentués vers les sites (54% des PDI en site du Mbomou) que vers les familles d'accueil (7% des PDI en famille d'accueil du Mbomou). Ceci s'explique par la présence de quatre sites spontanés dans la zone concernée par la transhumance (Rafai et le Haut-Mbomou).

Graphique 19: Motifs de déplacement par préfecture





### Raisons pour lesquelles les PDI en famille d'accueil ont rejoint la localité où ils se trouvent actuellement

Les raisons pour lesquelles les ménages déplacés en famille d'accueil ont rejoint les localités où ils résident varient beaucoup plus en comparaison aux PDI vivant sur sites. Alors que 60 pour cent des ménages déplacés sur les sites ont rejoint le site où ils résident actuellement pour des raisons de sécurité, les PDI en famille d'accueil choisissent leur destination sur la base première de l'existence des liens familiaux ou communautaires (38% des PDI en famille d'accueil contre 18% pour les PDI sur les sites). Seuls 23 pour cent des PDI en famille d'accueil ont rejoint la localité où ils résident pour des raisons de sureté.

D'autres raisons mentionnées par les sont respectivement l'accès à une meilleure qualité de vie dans la localité où ils sont déplacés (12% des PDI en famille d'accueil), et l'existence de potentielles opportunités économiques (10%).

*Tableau 7: Raisons pour lesquelles les ménages déplacés ont rejoint cette localité*

Raison principale pour laquelle le ménage a joint cette localité	Haute-Kotto	Haut-Mbomou	Mbomou	Nana-Gribizi	Ouaka	Ouaham Pendé	Grand Total
Cette localité était le lieu le plus sûr pour le ménage	57%	42%	11%	3%	17%	15%	<b>23%</b>
Meilleure qualité de vie (plus de services disponibles)	14%	5%	5%	7%	15%	30%	<b>12%</b>
Pour accéder à l'espace d'échange pour mes activités économiques	2%	2%	3%	17%	5%	3%	<b>5%</b>
Recherche d'opportunités économiques	6%	4%	18%	23%	2%	2%	<b>10%</b>
Recherche de l'assistance humanitaire	6%	4%	19%	5%	15%	2%	<b>9%</b>
Rejoindre les membres de ma communauté/ famille	17%	37%	42%	43%	43%	46%	<b>38%</b>
Autre, précisez	2%	6%	2%	3%	4%	2%	<b>3%</b>
Grand Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	<b>100%</b>

Alors que les tendances si dessus généralisent l'observation globale au sein des familles d'accueil, une analyse détaillée par préfecture révèle tout de même quelques singularités:

Dans la préfecture de Haute-Kotto, l'importance accordée au regroupement familial comme choix de la destination, semble moindre (17% de l'ensemble des PDI en famille d'accueil dans la préfecture) que dans les autres préfectures où au moins 37 pour cent des PDI choisissent leur destination sur la base d'affiliations communautaires ou de rapprochement familial. A l'inverse, le pourcentage des ménages qui ont rejoint la localité où ils se trouvent actuellement pour des raisons de sécurité (57%) est plus élevé que dans d'autres préfectures.





Pareillement, des motifs se dégagent sur les destinations guidées par l'accès à l'assistance humanitaire. Ce motif est plus accentué dans le Mbomou (19% des PDI en famille d'accueil dans la préfecture) et la Ouaka (15% de l'ensemble des PDI en famille d'accueil dans la préfecture) en comparaison aux autres préfecture où en moyenne de 4% des PDI choisissent les familles d'accueil sur la base de l'accès à l'aide humanitaire.

Les déplacements en lien avec l'amélioration de la qualité de vie sont plus accentués dans l'Ouham-Pendé (30% de l'ensemble des PDI en famille d'accueil dans la préfecture) que dans les autres préfectures.

## Conditions de vie des PDI en famille d'accueil

### Moyens de subsistance

Soixante-six pour cent des personnes déplacés vivant en famille d'accueil travaillent indépendamment (pour leur propre compte). Douze pour cent par contre ont indiqué ne pas avoir d'occupation au moment de l'évaluation, et sont à la recherche active d'un emploi. Seize pour cent sont employés à temps partiel ou à temps plein.

En comparant les situations d'avant/après déplacement quant à l'accès à l'emploi pour les principaux représentants de ménages, le tableau ci-dessous permet d'observer les éléments suivants comme conséquence des déplacements sur la survie des ménages:

- Une baisse du taux de PDI travaillant à leur propre compte, passant de 73 à 66 pour cent
- Une augmentation des PDI sans travail et en recherche d'emploi, passant de 5 à 12 pour cent.
- Une augmentation de la proportion des personnes non aptes au travail, passant de 2 à 4 pour cent.

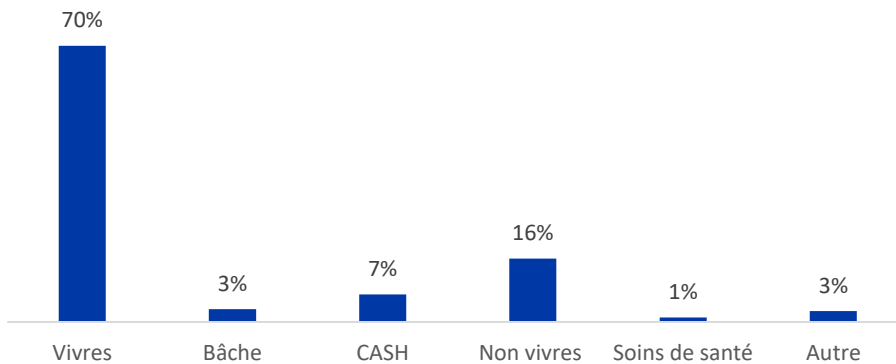
*Tableau 8: Activité du principal soutien du ménage*

Activité principale soutien du ménage	Pourcentage avant le déplacement	Pourcentage après le déplacement
Travail indépendant (à mon propre compte)	73%	66%
Employé par un tiers (à temps partiel)	9%	8%
Employé par un tiers/société privée (à plein temps)	9%	8%
Sans travail (à la recherche de travail)	5%	12%
Incapable de travailler (trop jeune, handicapé, etc.)	2%	4%
Employé d'Etat (fonctionnaire)	1%	<1%
Sans travail (et n'en recherchait pas un)	1%	2%

Le revenu mensuel moyen des PDI vivant au sein des famille d'accueil est passé de 202 959 CFA avant le déplacement, pour 54 262 CFA actuellement, soit une baisse d'environ 73 pour cent à cause du déplacement. En comparaison avec les PDI vivant sur les sites dont le revenu moyen mensuel n'est que de 11 542 CFA, les déplacés vivant au sein des famille d'accueil semblent mieux pourvus financièrement, car il est presque cinq fois supérieur au salaire des PDI sur les sites.

Huit pour cent des ménages déplacés en famille d'accueil vivaient avec une personne bénéficiaire d'Activité Génératrice de Revenus (AGR) en cours au moment de l'évaluation, et 38 pour cent ont bénéficié d'une forme d'assistance humanitaire quelconque depuis leur arrivée au sein des familles d'accueil. Cinquante-neuf pour cent des assistances a été fourni pendant les derniers trois mois avant la date d'évaluation. La distribution de vivres est la forme d'assistance la plus fréquente (70% des ménages).

Graphique 20: Type d'assistance fourni en famille d'accueil en RCA

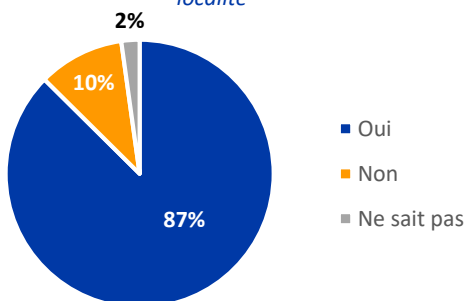


## Cohésion sociale

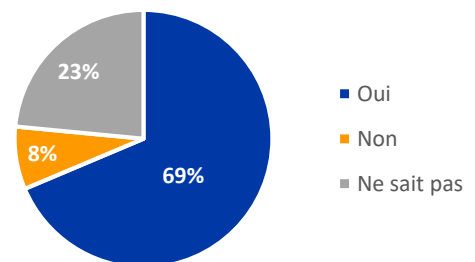
Quatre-vingt-sept pour cent des ménages déplacés en famille d'accueil se sentent bien acceptés dans la localité où ils résident. Dix pour cent ne se sent pas accepté du tout et deux pour cent n'émet aucune appréciation du tout.

Soixante-neuf pour cent des ménages évalués ont déclaré qu'ils ont le sentiment que leurs opinions sont considérés dans la prise de décision. Ainsi, la forme la plus manifeste de leur participation à la vie communautaire est au moyen de réunions des PDI (43% des PDI). Non exclusivement, certaines PDI partagent aussi leurs opinions avec leurs représentants (40% des PDI), ou avec les leaders religieux (32% des PDI).

Graphique 21: Proportions des PDI qui se sentent acceptés dans la localité



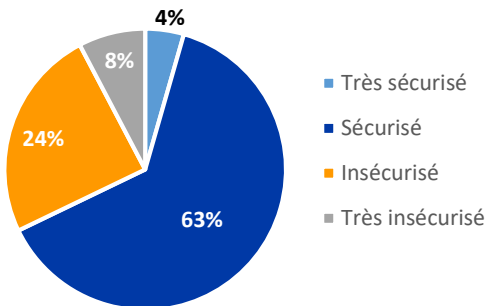
Graphique 22: Proportions des PDI qui sentent que leur opinion est entendue



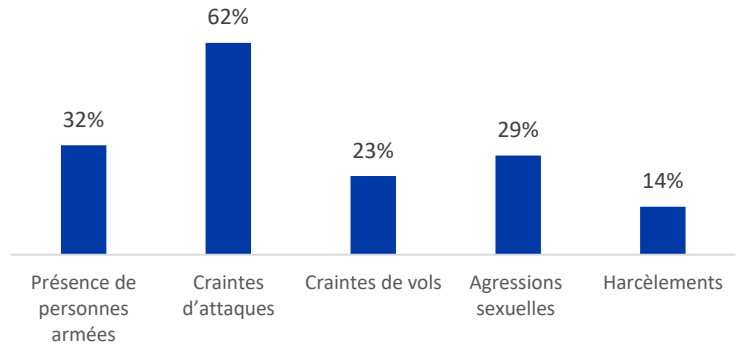
## Protection

**Soixante-sept pour cent des ménages déplacés en famille d'accueil perçoivent comme sécurisé ou même très sécurisé, leur lieu de résidence actuel.** Par contre, 24 pour cent des ménages déclarent que leur localité d'accueil est insécurisée. Parmi les raisons orientant ce sentiment d'insécurité, la crainte d'attaque représente et la présence de personnes armées sont les facteurs majeurs soutenant ce point de vue.

Graphique 23: Impression de la sécurité sur dans la localité



Graphique 24: Raisons d'insécurité dans la localité



## Accès aux services

**78 pour cent de la population déplacée en famille d'accueil ont rapporté avoir accès aux points d'eau de la localité.**

**78 pour cent de ménages déplacés en famille d'accueil ont rapporté avoir accès aux écoles de la localité pour leurs enfants.** L'absence d'une école dans la localité (43% des cas), et le manque de moyens financiers (28% des cas) sont les deux principales raisons justifiant le non accès à l'école.

**76 pour cent des ménages déplacés en famille d'accueil ont rapporté avoir accès aux marchés de la localité.** Parmi les ménages n'ayant pas accès, la raison la plus souvent mentionnée est l'absence d'un marché dans la localité (dans 80% des cas).

**69 pour cent des ménages déplacés en famille d'accueil ont rapporté avoir accès aux espaces pour cultiver.** Les deux principales raisons du non accès aux champs sont premièrement l'insécurité (accès aux champs jugé dangereux à 46% des cas), et deuxièmement l'absence de suffisamment d'espace autour de la localité à exploiter comme champ (dans 29% des cas).

**80 pour cent de ménages déplacés en famille d'accueil ont rapporté avoir accès aux soins de santé.** Les raisons du non accès sont premièrement l'absence de centre dans la localité d'accueil (dans 33% des cas), mais aussi le manque d'équipement dans les centres situés à proximité (dans 29% des cas).

**90 pour cent de ménages déplacés en famille d'accueil ont rapporté avoir accès aux autorités.** L'absence des autorités officielles est le principal argument limitant l'accès à ces derniers par les populations déplacées (dans 87% des cas).

**77 pour cent des ménages déplacés en famille d'accueil ont rapporté avoir accès aux services sociocommunautaires (centre d'écoute psychosocial, commissions pour la gestion de litiges, etc..).** La raison du non accès le cas échéant est l'indisponibilité de ces services pour les ménages déplacés au sein des communautés d'accueil (dans 93% des cas).

## Besoins

Dans 38 pour cent des ménages évalués en famille d'accueil, la nutrition est évoqué comme le besoin le plus urgent, suivi de la problématique d'abris (21%) et d'emploi (20%). Ces besoins sont exactement les mêmes que celles des populations vivant sur des sites de déplacés.

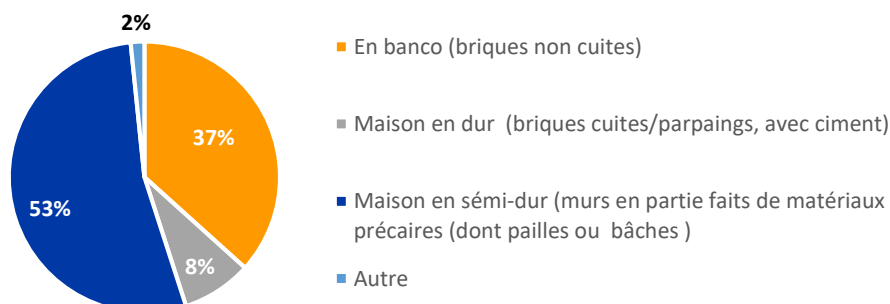
Tableau 9: Premier besoin le plus urgent pour la population déplacée sur les sites en RCA

Besoin	Pourcentage
Nutrition	38%
Abris	21%
Emploi	20%
Vêtements/(NFI)	6%
Soutien médical	4%
Facilités d'apprentissage temporaires (petits métiers)	3%
Eau à boire	4%
Soutien pour l'éducation des enfants	4%

## Abris

**La majorité ou 53 pour cent de la population déplacée en famille d'accueil, vit dans des abris semi-durables.** Une partie de ces abris (généralement la toiture) est fait de matériaux précaires, généralement des pailles et/ou des bâches. Une autre partie des ménages (37%) vit dans des constructions en banco ou des briques non-cuites, tandis que huit pour cent vit dans des maisons en dur.

Graphique 25: Abris des populations déplacés en famille d'accueil



## COMPARAISON DES CONDITIONS DE VIE ENTRE LES PERSONNES DÉPLACÉES ET LA COMMUNAUTÉ HÔTE

### Moyens de subsistance

Tel que reflété dans le tableau ci-dessous, la majorité des personnes déplacées en RCA (en famille d'accueil et sur les sites) et membres de la communauté hôte travaillent indépendamment ou sont installés à leur propre compte. Il est à noter que les PDI vivant sur les sites sont moins employées par des tiers que ceux de la communauté hôte et ceux vivant en famille d'accueil. En outre, comparativement aux autres catégories de population, les PDI qui résident sur les sites rencontrent plus de difficultés pour trouver un emploi (14% des PDI sur les sites sont actuellement à la recherche de travail).

Tableau 10: Premier besoin le plus urgent pour la population déplacée sur les sites en RCA

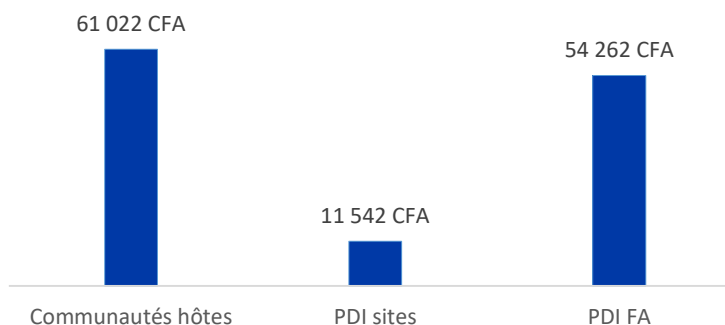
Moyen de subsistance	Communautés hôtes	PDI sites	PDI FA
Travail indépendant (à mon propre compte)	70%	68%	66%
Employé par un tiers	17%	9%	16%
A la recherche de travail	7%	14%	12%
Autre	6%	9%	6%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

En comparant le revenu mensuel moyen actuel des ménages déplacés avec le celui des ménages issus de la population hôte, il se dégage que:

- les PDI sur site gagnent 49 480 CFA en moins comparés aux ménages de la communauté hôte (11 542 CFA contre 61 022 CFA).
- les PDI sur site gagnent 42 720 CFA en moins comparés aux PDI vivant en famille d'accueil (11 542 CFA contre 54 262 CFA).

L'écart est beaucoup moins important (de 6000 CFA) entre les PDI en famille d'accueil et les ménages de la communauté hôte (54 262 CFA contre 61 022 CFA).

Graphique 26: Revenu mensuel moyen par catégorie de population





## Abris

Tel que montré dans le tableau ci-dessous, les type d'abris change par type de population. Cinquante et un pour cent des ménages de la population hôte vit dans des maisons en banco, 36 pour cent dans des maisons avec des murs qui sont en partie faits de matériaux précaires, et 13 pour cent dans des maison en durs. En revanche, pour les personnes déplacées qui résident sur les sites, seulement trois pour cent vit dans des maisons en dur, car la majorité ou 67 pour cent vit dans des maisons en partie faits de matériaux précaires.

Tableau 11: Type d'abris par catégorie de population

Type d'abris	Communautés hôtes	PDI sites	PDI FA
En dur (briques cuites/parpaings, avec ciment)	13%	3%	8%
Murs en partie faits de matériaux précaires (dont pailles ou bâches )	36%	67%	53%
En banco (briques non cuites)	51%	13%	37%
Autres	/	17%	2%

## Accès aux services

Le tableau ci-dessous présente pour chaque type de population, le pourcentage de ménage ayant indiqué avoir accès aux différents types de services énumérés. Il découle de l'analyse comparative par type de service, que les populations déplacées (que ce soit sur les sites ou en famille d'accueil) ont plus ou moins accès au même niveau aux services indiqués que la communauté hôte. Cette observation démontre une intégration probante des PDI au sein de l'environnement d'accueil.

Tableau 12: Accès aux services par type de population

Service	Communautés hôtes	PDI sites	PDI FA
Points d'eau	78%	81%	78%
Ecoles	84%	79%	78%
Marchés	74%	75%	76%
Espaces pour aller cultiver	74%	60%	69%
Soins de santé	79%	83%	80%
Autorités locales	93%	87%	90%
Services sociocommunautaires	76%	74%	77%

L'accès aux espaces pour cultiver, est l'élément principal distinguant les PDI (60% sur site et 69% en famille d'accueil) et la communauté hôte (74% des ménages ont indiqué avoir accès).



## Besoins

Le tableau ci-dessous présente pour chaque catégorie de population, le pourcentage de ménages en fonction du besoin le plus urgemment exprimé.

Les besoins les plus urgents sont la nutrition (besoin principal pour 33% de la population hôte contre 38% pour les ménages déplacés), l'emploi (besoin principal pour 19% de la population hôte contre 20% pour les ménages déplacés), et les abris (besoin principal pour 15% de la population hôte contre 24% pour les PDI sur les sites et 21% ménages déplacés pour les PDI en famille d'accueil).

*Tableau 13: Premier besoin le plus urgent par type de population*

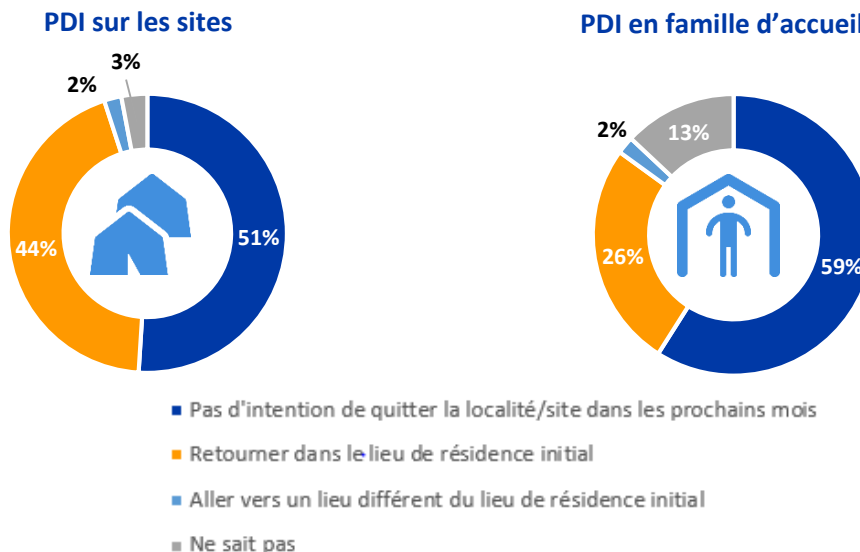
Besoin	Communautés hôtes	PDI sites	PDI FA
Nutrition	33%	38%	38%
Emploi	19%	20%	20%
Abris	15%	24%	21%
Eau à boire	13%	3%	5%
Soutien médical	7%	4%	4%
Soutien pour l'éducation des enfants	5%	2%	4%
Vêtements/(NFI)	4%	6%	6%
Facilités d'apprentissage temporaires	4%	3%	2%
Total	100%	100%	100%

Les besoins principaux pour les ménages déplacés sont très proches de ceux exprimés par la population hôte (nutrition, emploi et abris). Par contre, le besoin 'abris' est plus élevé chez le ménages déplacés (24% pour les PDI sur les sites et 21% pour les PDI en famille d'accueil) en comparaison aux ménages de la communauté d'accueil (15%).

## INTENTIONS FUTURES DES PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES

### Intentions de retour

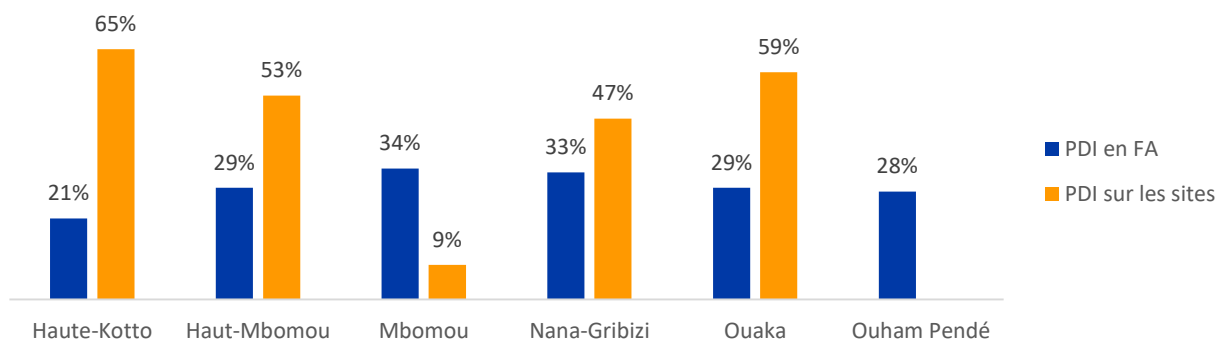
Graphique 27: Intentions futures des populations déplacées en RCA



D'après l'enquête menée auprès des ménages déplacés sur les sites et en famille d'accueil, la majorité (51% des ménages PDI sur les sites et 59% pour les ménages PDI en famille d'accueil) a déclaré ne pas avoir l'intention de quitter la localité ou le site où ils résident dans les prochains mois. La principale raison évoquée par certains ménages est l'insécurité qui perdure encore dans les localités d'origine, tandis que pour d'autres l'accès aux ressources et services disponibles dans le lieu de déplacement contribue à repousser les idées d'éventuels retours vers les zones d'origine.

Il est à souligner qu'un pourcentage assez élevé envisage tout de même retourner dans les lieux d'origine (44% pour les PDI sur les sites contre 26% pour les PDI en famille d'accueil). Par ailleurs, une minorité de ménages déplacés internes (2% en site et 2% en famille d'accueil) a l'intention de se réinstaller dans une autre localité, différente du lieu de résidence initial.

Graphique 28: pourcentage de PDI qui comptent quitter leur localité/site de déplacement par préfecture\*



\*Les sites de Ouham Pendé ont été démantelés en 2018



L'analyse par préfecture révèle que dans le Mbomou, les personnes déplacées sur les sites sont beaucoup plus réticentes à rejoindre leurs localités d'origine (9% pour Mbomou contre une moyenne de 44% pour toutes les préfectures couvertes). Cette réticence est dû à l'absence de sécurité dans les localités de provenance, mais aussi au fait que certains leaders de la population déplacée sur les sites du Mbomou cherchent à décourager le processus de retour, prétextant comme condition au retour la reconstruction à l'identique des abris d'origine.

## Raisons pour lesquelles certaines PDI souhaitent quitter les zones de déplacement

Les facteurs principaux qui influencent les décisions de quitter les sites ou localités de déplacement sont: l'amélioration de la situation sécuritaire dans les lieux d'origine (41% pour les PDI sur les sites, 37% pour les PDI en famille d'accueil), la manque d'opportunités d'emploi (18% pour les PDI sur les sites, 24% pour les PDI en famille d'accueil), la probable fermeture du site pour les personnes déplacées sur les sites (9%), et l'absence d'assistance humanitaire dans certains localités pour les personnes déplacées en famille d'accueil (10%). Par ailleurs, certains ménages cherchent à rejoindre d'autres membres de famille ou souhaitent aller dans des localités où les enfants ont plus d'opportunités pour aller à l'école.

Graphique 29: Raisons principales pour lesquelles les PDI souhaitent quitter le lieu de déplacement

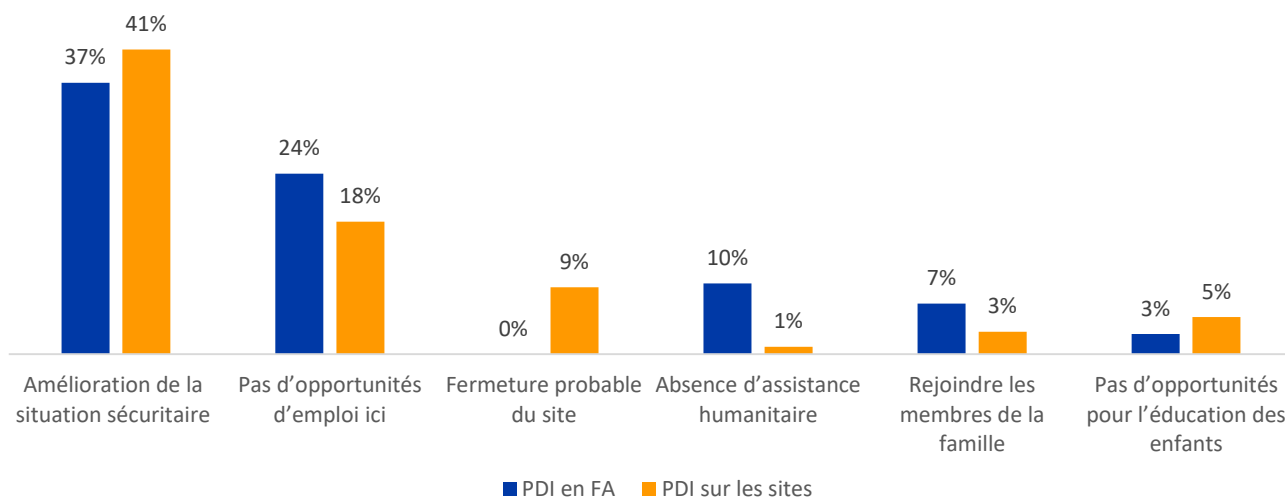


Tableau 14: Raisons pour lesquelles quitter la localité ou site de déplacement

Raisons pour lesquelles quitter la localité ou site de déplacement	PDI en FA	PDI sur les sites
Pas d'opportunités d'emploi	24%	18%
Pas d'opportunités pour l'éducation des enfants	3%	5%
Difficulté d'accès aux services sanitaires	5%	4%
Absence d'assistance humanitaire	10%	1%
Rejoindre les membres de la famille	7%	3%
Fermeture probable de ce site	0%	9%
Détérioration de la situation sécuritaire ici	2%	2%
Amélioration de la situation sécuritaire	37%	41%
Autre, préciser	7%	15%
Ne sait pas	5%	2%

## Raisons motivants l'intention de rester dans la zone de déplacement

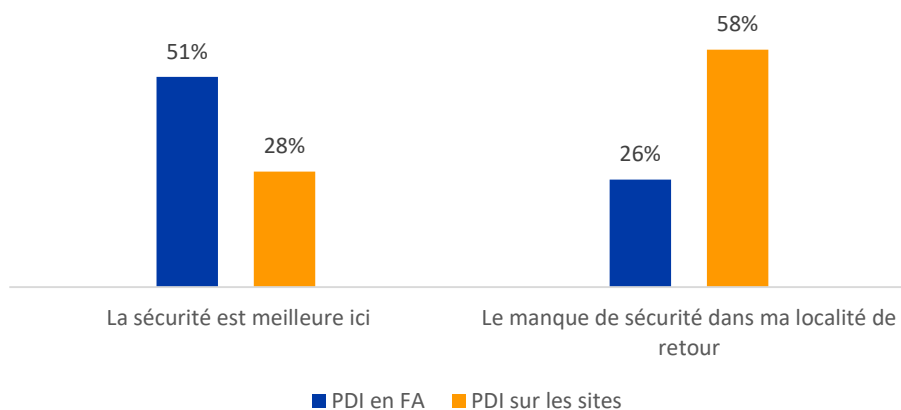
D'après les entretiens avec les ménages déplacés internes, plusieurs raisons telles que décrites dans le tableau ci-dessous, motivent la décision à rester dans les zones de déplacement. Que ce soit pour les PDI en famille d'accueil ou dans les sites, une meilleure perception de la sécurité en zone de déplacement conjugué au manque d'insécurité dans les localités d'origine occupent la première place (77% chez les PDI en famille d'accueil, et 86% chez les PDI sur site).

Tableau 15: Raisons motivants l'intention de rester dans la zone de déplacement

Raisons motivants l'intention de rester dans la zone de déplacement	PDI en FA	PDI sur les sites
La sécurité est meilleure ici	51%	28%
Le manque de sécurité dans ma localité de retour	26%	58%
Ce lieu est mon lieu de résidence initiale (lieu d'origine)	7%	0%
Recherche le regroupement des membres de ma famille	5%	1%
Abris plus convenables dans ce lieu (plus grand, mieux construits, etc...)	3%	3%
Meilleures opportunités d'emploi ici	2%	3%
Autre	2%	2%
Meilleures opportunités pour l'éducation	2%	1%
Disponibilité/renforcement de l'assistance humanitaire.	1%	3%
Disponibilité/renforcement des services sanitaires	1%	2%

En effet, chez les PDI vivant dans les sites, l'insécurité dans les lieux d'origine est le blocage majeur, tandis que chez ceux en famille d'accueil, c'est le sentiment de sécurité dans la zone de déplacement qui est l'argument de vu le plus mis en avant. **Cette observation comparative révèle grandement l'importance de la dimension sécuritaire dans la décision de retour vers les localités d'origine.**

Graphique 30: Raisons principales motivants l'intention de rester dans la zone de déplacement

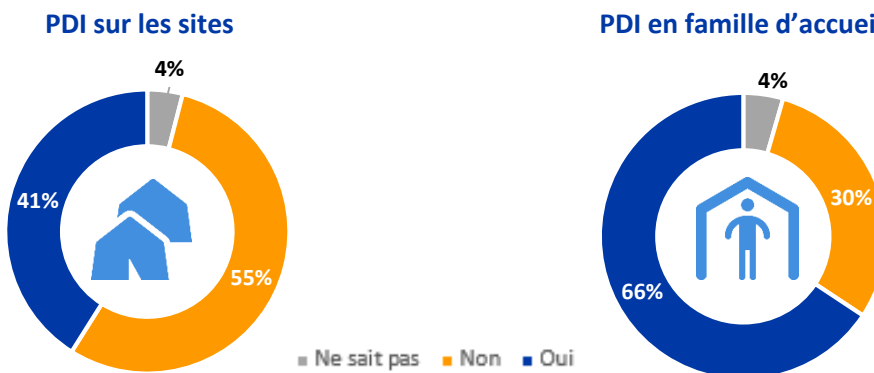


## Intégration locale dans la zone de déplacement

Sur la totalité des ménages déplacés internes ciblés par cette enquête, une grande proportion a révélé être intéressé par la possibilité d'une intégration locale de manière durable, plutôt qu'un retour. Cette prédisposition est moins accentuée chez les PDI vivant en site (41% des PDI vivant sur les sites seraient intéressés, contre 66% des PDI vivant en famille d'accueil).

Par contre, 55 pour cent des PDI sur les sites ne sont pas intéressés par les possibilités d'une intégration locale, et 30 pour cent des PDI en famille d'accueil sont également désintéressés à une possibilité d'intégration locale. Quatre pour cent des PDI en site et 4 pour cent des PDI en famille d'accueil sont encore indécis quant à la question d'une intégration locale dans la localité hôte.

Graphique 31: Intérêt dans la possibilité d'intégrer localement dans la zone de déplacement



## Conditions préalables pour amorcer un retour


Pour la totalité des ménages en situation de déplacement sur les sites ou en famille d'accueil, ayant ou pas de futures intentions de retour, six conditions principales sont indiquées comme primordiales pour amorcer un mouvement de retour vers les localités d'origine. Le degré d'importance de chacune de ces conditions est le même pour les ménages qui se trouvent sur les sites, que pour ceux en famille d'accueil.


La sécurité demeure une préoccupation majeure, corroborant ainsi les analyses d'intention de retour ou d'obstacle au retour, révélées plus haut. L'insécurité dans les zones d'origine entrave les dynamiques de retour. En plus de l'aspect sécuritaire dans la zone d'origine, les prérequis par ordre de préférence incluent l'accès à la terre cultivable, l'éducation pour les enfants, l'accès à un logement et à un emploi, et l'accès aux soins sanitaires.


Graphique 32: Conditions préalables principales pour amorcer un retour




## III. PROFIL ET CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES RETOURNÉS DANS LES LOCALITÉS D'ORIGINE ET COMPARAISON AVEC LES COMMUNAUTÉS HÔTES

 2 140 ménages retournés enquêtés pour 11 752 individus retournés dans six préfectures (Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana Gribizi, Ouaka et Ouham Pendé)

 La taille moyenne des ménages retournés est de 5,5 personnes

 1 208 ménages de la population hôte évalués pour 7 232 individus dans six préfectures (Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana Gribizi, Ouaka et Ouaham Pende)

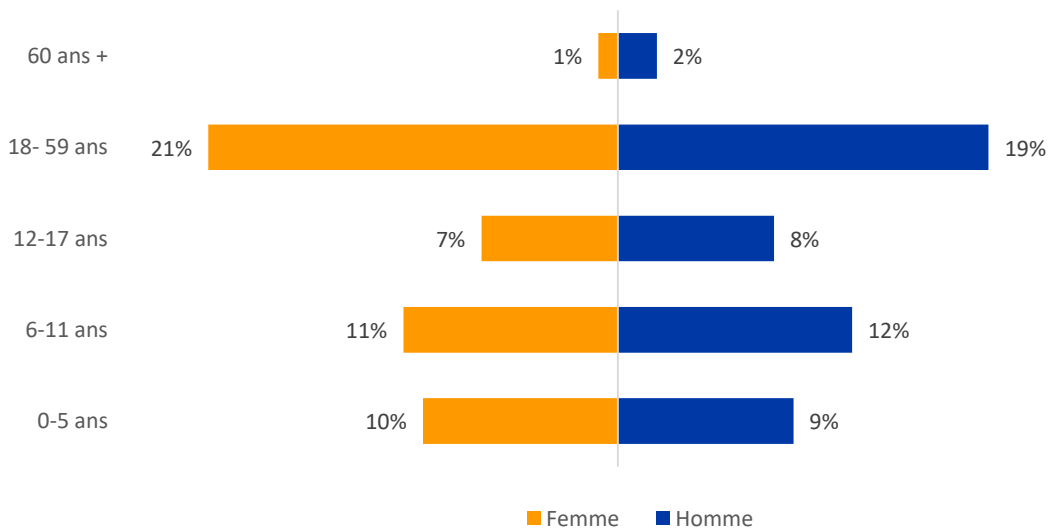
 La taille moyenne des ménages évalués de la population hôte est de 6 personnes

## PROFIL, PÉRIODES, MOTIFS ET CONDITIONS DES PERSONNES RETOURNÉES EN RCA

### Profil démographique des personnes retournées en RCA

La distribution démographique par âge et par sexe révèle une proportion quasiment égale d'hommes et de femmes au sein de la population retournée en RCA. On constate une forte présence de mineurs au sein de la population retournée (57% du total de la population retournée). Également, 40 pour cent de la population est âgée de 18 à 59 ans, et trois pour cent de la population retournée a 60 ans ou plus.

Graphique 33: Répartition des personnes retournées par âge et sexe



## Informations sur le mouvement de retour

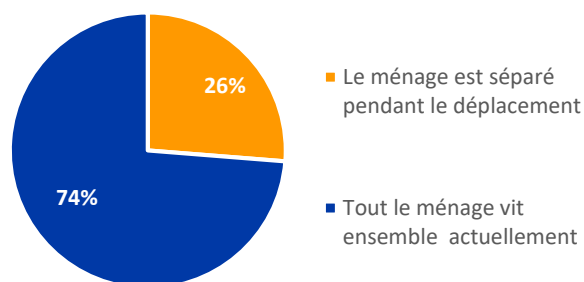
La majorité ou 63 pour cent des ménages retournés est retournée dans les localités d'origine sur les 12 derniers mois précédant l'enquête. Six pour cent des ménages est retournée il y a plus de cinq ans, et six pour cent il y a trois à cinq ans. Le plus grand flux de retour a eu lieu il y a un à deux ans, soit entre 2017 et 2018, corroborant ainsi les tendances générales du suivi des mobilités effectuées par la DTM au travers des informateurs clés.

Sur l'ensemble des ménages qui sont retournés dans leurs zones d'origine, tous les membres du ménage vivent ensemble dans 74 pour cent des cas, contre 26 pour cent des cas où les membres des ménages ont été séparés durant la phase de déplacement (et n'étaient toujours pas réunis au moment de l'enquête).

Tableau 16: Période de retour dans la localité d'origine

Temps	Pourcentage
Moins de 3 mois	21%
3 à 6 mois	18%
6-12 mois	24%
1-2 ans	25%
3-5 ans	6%
Plus de 5 ans	6%

Graphique 34: Séparation des ménages



## Motifs au retour

L'enquête a permis d'enregistrer plusieurs raisons pour lesquelles ces ménages sont retournés vers les zones d'origine. Dans l'ensemble, la raison majeure des retours a été le regroupement communautaire ou familial dans les localités d'origine (41%), suivie de l'amélioration des conditions de sécurité dans le lieu d'origine (26%), et de la recherche d'opportunités de relance économique dans les zones d'origine (11%).

D'autres raisons incluent l'accès à l'espace d'échange pour les activités économiques (8%), une meilleure qualité de vie et d'accès aux services dans la localité de retour (6%), l'insécurité existante dans le lieu de déplacement (3%), et enfin l'assistance humanitaire fournie dans les localités de retour (2%). Trois pour cent des retours sont pour d'autres raisons non précisées

Tableau 17: Raisons qui ont motivé de retourner aux zones d'origine

Raisons pour le retour	Pourcentage
Rejoindre les membres de ma communauté/ famille	41%
Amélioration des conditions de sécurité dans le lieu de retour	26%
Recherche d'opportunités économiques	11%
Pour accéder à l'espace d'échange pour mes activités économiques	8%
Meilleure qualité de vie (plus de services disponibles sur le site de déplacement)	6%
Insécurité dans le précédent lieu de déplacement	3%
Assistance humanitaire fournie dans le lieu de retour	2%
Autre, précisez	3%

## Besoins principaux des ménages retournés en RCA

Pour 42 pour cent des ménages retournés dans leurs zones d'origine, le besoin le plus vital et le plus urgent est celui de la nutrition. La problématique de l'emploi occupe le second rang (17% des ménages), suivi des besoins en abris (15% des ménages). D'autres besoins mentionnés comme étant les plus urgents sont respectivement des besoins en eau (9%), un soutien médical (7%), un appui à l'éducation des enfants (4%).

Tableau 18: Premier besoin le plus urgent pour la population retournée en RCA

Besoin	Pourcentage
Nutrition	42%
Emploi	17%
Abris	15%
Eau à boire	9%
Soutien médical	7%
Soutien pour l'éducation des enfants	4%
Vêtements/(NFI)	3%
Facilités d'apprentissage temporaires (petits métiers)	3%
Total	100%

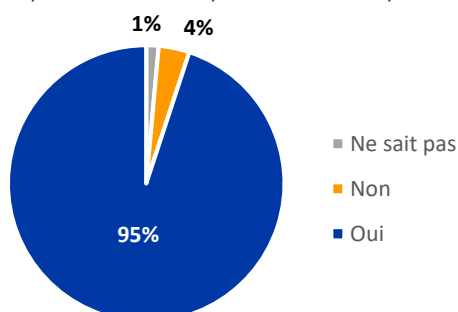
Les besoins de deuxième ordre après les besoins les plus urgents sont principalement l'assistance aux problèmes d'abris (cité par 26% des ménages retournés), suivi par les besoins d'emploi (16% des ménages retournés), le soutien médical (13% des ménages retournés) et la nutrition (12% des ménages retournés).

## Cohésion sociale et accueil par les communautés hôtes

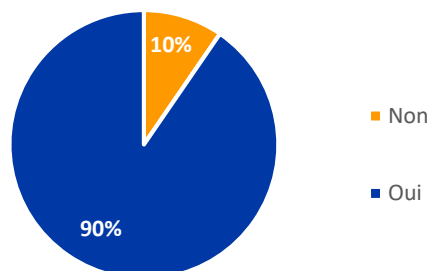
**L'enquête de perception auprès des ménages retournés révèle que 95 pour cent de ces ménages se sentent bien acceptés dans les zones de retour.** Par contre, quatre pourcent ne se sent pas bien accepté par sa communauté d'origine. Les cas de non acceptation sont majoritairement du au manque d'une vie associative active dans la communale de retour.

Au total, 90 pour cent des ménages retournés affirment avoir le sentiment d'être écouté lorsqu'ils expriment leurs opinions au sein de leur communauté. Les chefs religieux (dans 52% des cas), représentants des retournés (dans 37% des cas) et les réunions locales incluant les retournés (dans 34% des cas) sont parmi les mécanismes les plus utilisés pour contribuer la vie communautaire. **Au total, 92 pour cent des ménages retournés disent pouvoir se réintégrer de manière durable dans la localité d'origine.**

Graphique 35: Retournés qui se sentent acceptés



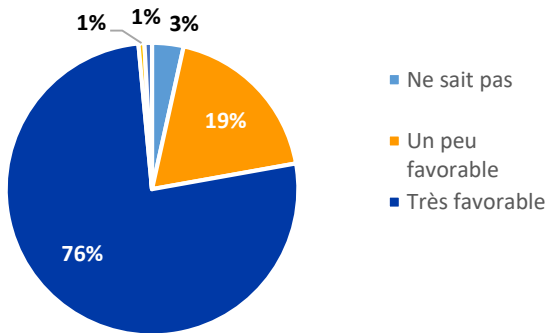
Graphique 36: Retournés qui sentent que leur opinion est entendu



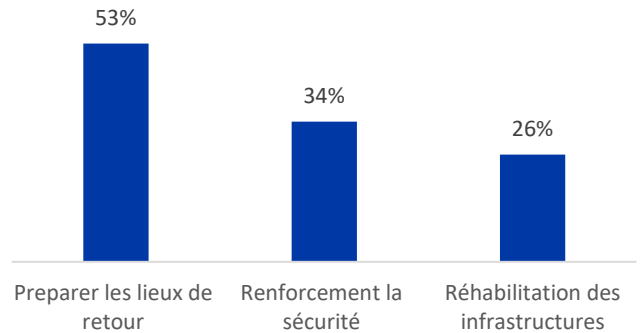
Cette assertion est confirmée par 95 pour cent de la population hôte ayant indiqué que la communauté réagirait de manière favorable si les personnes déplacées décident de revenir s'installer au sein des quartiers. Le reste (5%) de ménages des communautés hôtes qui ne sont pas favorable au retour des IDP, argumentent leur point de vue par la compétition d'accès aux ressources que cela engendrerait d'une part, et la cohabitation religieuse qui serait mal appréciée d'autre part.

Sur la totalité des ménages de la communauté hôte enquêtés, 91 pour cent se disent prêts à prendre part à un processus de sensibilisation dans leur communauté, visant à faciliter l'accueillir de nouveaux ménages qui choisissent leur localité comme destination pour se réinstaller, s'intégrer ou retourner.

Graphique 37: Perceptions de la population hôte par rapport au retour



Graphique 38: Éléments pour garantir une réintégration durable

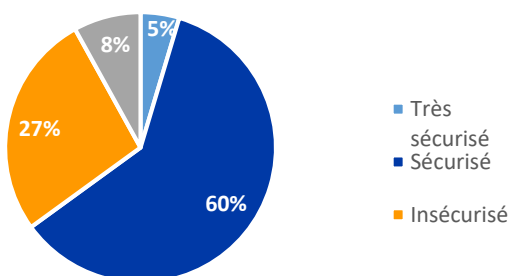


Selon les membres de la communauté hôte, les trois actions préliminaires pour garantir une réintégration durable des personnes retournées au sein des localités de retour sont: Bien préparer les lieux de retour en terme de abris et assistance diverses (mentionné dans 53% des cas), renforcer la sécurité dans la localité de retour (mentionné dans 34% des cas), et la réhabiliter des infrastructures détruites par les conflits (mentionné dans 26% des cas),

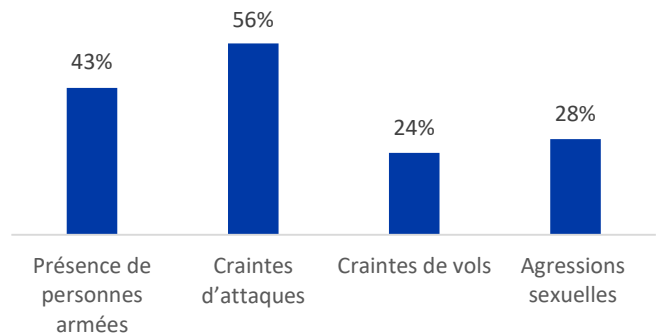
## Protection

Soixante-cinq pour cent de la population retournée a rapporté que la localité d'origine est sécurisée ou même très sécurisée. Cela signifie que 35 pour cent des personnes retournées ne se sentent pas en sécurité dans leur zone de retour bien qu'elles y soient. Dans 56 pour cent des cas où la population retournée ne se sent pas en sécurité, cela est dû à la crainte d'attaques. Dans 43 pour cent des cas, la présence de personnes armées dans la localité de retour a été mentionné comme raison d'insécurité.

Graphique 39: Impression de la sécurité dans la localité de retour



Graphique 40: Raisons d'insécurité dans la localité

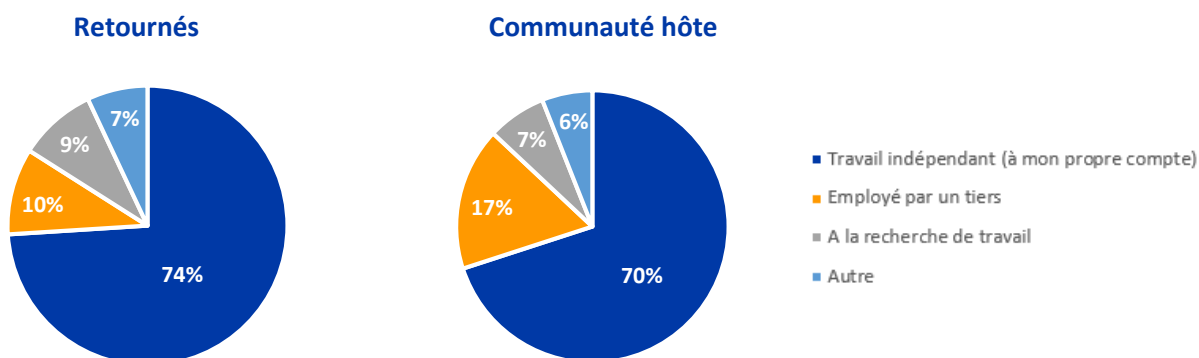


## ÉTUDE COMPARATIVE DES CONDITIONS DE VIE ENTRE MÉNAGES RETOURNÉS ET LA COMMUNAUTÉ HÔTE

### Moyens de subsistance

Les graphiques ci-dessous présentent les moyens de subsistance pour les ménages retournés et les communautés hôtes. La plupart des ménages enquêtés travaillent à leur propre compte (74% des ménages retournés contre 70% de ménages de la communauté hôte). Dix pour cent des ménages retournés et 17 pour cent des ménages de la communauté hôte sont employé par des tiers à temps plein ou à temps partiel. Une proportion non négligeable des ménages enquêtés sont actuellement en recherche d'opportunités d'emploi (9% des ménages retournés contre 7% de ménages de la communauté hôte).

Graphique 41: Moyens de subsistance des personnes retournés et communautés hôtes



### Abris

La grande majorité (91%) des ménages de la population hôte affirme d'être propriétaire de la maison dans laquelle ils habitent, tandis que cette proportion est plus faible chez les ménages retournés (70%). De même, 19 pour cent des ménages retournés vit actuellement dans des maison d'accueil dans leurs zone d'origine, contre seulement trois pour cent du côté des ménages de la communauté hôte. On note tout de même la présence de quelques ménages retournés sur les sites (3% du total des ménages retournés enquêtés).

Quarante-six pour cent des abris de la population retournée est construit en banco (briques non cuites) contre 51 pour cent pour ce qui est de la population hôte. Quarante-trois pour cent des abris de la population retournée est en semi dur (contre 36% pour ce qui est de la population hôte). Enfin, 11 pour cent des abris de la population retournée est en dur (contre 13% pour ce qui est de la population hôte)

Tableau 19: Abris des personnes retournés

Abris	Pourcentage
Propre maison	70%
Maison d'accueil	19%
Location	8%
Site	3%
Autre, préciser	1%
Total	100%

Tableau 20: Abris de la population hôte

Abris	Pourcentage
Propre maison	91%
Maison d'accueil	3%
Location	5%
Site	0%
Autre, préciser	1%
Total	100%





## Accès aux services

Le tableau ci-dessous présente pour des ménages de la population hôte et ceux de la population retournée, le pourcentage ayant indiqué avoir accès aux différents services de base énumérés. En comparant ces pourcentages, on note que la population retournée a plus ou moins accès au même niveau de services que la communauté hôte. Cette observation montre que la réintégration des anciens personnes déplacées dans leurs localités d'origine s'effectue équitablement, offrant sans distinction les mêmes accès aux deux catégories de population.

*Tableau 21: Pourcentages des populations hôtes et retournées qui ont indiqué avoir accès aux services*

Service	Population hôte	Population retournée
Points d'eau	78%	78%
Ecoles	84%	79%
Marchés	74%	74%
Lieux religieux	98%	96%
Espaces pour aller cultiver	74%	73%
Soins de santé	79%	77%
Autorités locales	93%	88%
Services sociocommunautaires	76%	67%

## Besoins principaux

La même comparaison a été faite pour les besoins principaux actuels, que récapitule le tableau ci-dessous. Il se dégage que la population retournée fait face au même niveau de besoin que la communauté hôte, caractéristique renforçant l'assertion selon laquelle les besoins spécifiques liés au statut de retourné sont important uniquement pour ce qui concerne la nutrition (33% de la population hôte a un besoin urgent en nutrition, contre 42% de la population retournée).

*Tableau 22: Premier besoin le plus urgent de la population hôte et la population retournée*

Besoin	Population hôte	Population retournés
Nutrition	33%	42%
Emploi	19%	17%
Abris	15%	15%
Eau à boire	13%	9%
Soutien médical	7%	7%
Soutien pour l'éducation des enfants	5%	4%
Vêtements/(NFI)	4%	3%
Facilités d'apprentissage temporaires	4%	3%
Total	100%	100%



## CONCLUSION

Ce rapport présente les résultats des enquêtes menées auprès des quatre catégories de ménages: déplacés en site, déplacés en famille d'accueil, retournés, et ceux de la communauté hôte. L'objectif principal de ce rapport est de faire un état complet sur les profils des populations mobiles et les dynamiques comparatives distinguant chaque groupe au travers de leurs caractéristiques démographiques, les intentions futures de mouvement et leur impact potentiel, l'analyse des vulnérabilités liées au statut et aux conditions de vie actuelles, et ce pour présenter la cartographie typique des mouvements de déplacement et de retour.

Alors que les résultats du round 8 de la DTM présentant le suivi régulier des mobilités dégageait une tendance progressive aux retours et l'influence de la transhumance sur les mouvements de populations, l'analyse faite dans ce rapport a pu compléter et affiner ces informations. Il a par exemple été mis en lumière que la majorité des ménages retournés ont effectué leur mouvement de retour dans les 12 derniers mois, et qu'une partie des ménages qui se trouvent actuellement en situation de déplacement manifeste l'intention de retourner vers les lieux de résidence initiaux (44% pour les PDI sur les sites et 26% pour les PDI déplacé en famille d'accueil, manifestent l'intérêt de retour vers les localités d'origine).

En revanche, au moment de l'enquête, plus de la moitié de la population déplacée en RCA ont déclaré ne pas avoir l'intention de quitter les localités ou sites où ils résident dans les prochains mois (51% des PDI sur les sites et 59% pour les PDI en famille d'accueil). Les raisons principales motivant les intentions de rester dans les localités de déplacement démontrent la grande importance de la dimension sécuritaire dans la décision de retourner dans les localités d'origines.

Le retour dans les zones d'origine est considéré comme une des étapes vers les solutions durables au problème de déplacement interne. Afin d'assurer un retour dans des conditions dignes, le Gouvernement et l'ensemble de la communauté humanitaire s'emploient à assister les initiatives de retour d'anciennes personnes déplacées vers leurs localités d'origine. Des efforts devraient continuer pour ce qui est du renforcement des mécanismes de relèvement précoce et de protection, mais aussi pour ce qui est des critères d'assistance aux populations. En effet, ce rapport a démontré que les ménages retournés émettent les mêmes besoins sectoriels que la communauté hôte et qu'ils ont plus ou moins accès au même niveau de service. Ceci signifie que lors du retour dans les zones d'origine, les besoins liés au statut pour les ménages retournés sont minimes, et le processus de réintégration est globalement satisfaisant.

Etant donné que les dynamiques sécuritaires sont évolutives et délocalisées, le reflet fragile et instable de certaines zones suffit à expliquer le contexte des mouvements de populations et des intentions de retour. La régularité d'enquêtes permettant de suivre les intentions de retour s'impose comme un atout majeur à la prise de décision, pour l'ensemble de la communauté humanitaire.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

# DTM

Pour plus d'informations, veuillez visiter:

<http://www.globaldtm.info/fr/central-african-republic/>

<http://displacement.iom.int/central-african-republic>

Contact:

DTMRCA@iom.int

Canada



CHF



USAID  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

